

RAPPORT RSE 20 21

ETAT GABONAIS - ERAMET - COMILOG



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





Documents de référence

Code minier du 24 juillet 2019

Convention minière entre l'Etat Gabonais et la Comilog de 2018

Addendum à la Convention minière de la Comilog du 02 octobre 2020

Plans de développement des localités de Moanda, Mounana, Bakoumba

Présentation et comptes-rendus des Comités de Gestion Partenariale n°1 à 4 au titre de l'année 2021

Comptes-rendus des Comités de Gestion Opérationnelle n°1 à 2 au titre de l'année 2021

Convention de partenariat entre la Comilog et le SAMU Social

Convention de partenariat entre la Comilog et JFD Gabon

Procédure des Achats de la COMILOG

Devis et Bons de Commandes des marchés passés au titre du Partenariat RSE pour l'année 2021

Glossaire des sigles

BTC	Briques Terres Compressées
CDC	Cahier des Charges
CIM	Complexe Industriel de Moanda
CMM	Complexe Métallurgique de Moanda
CNEE	Conseil National de l'Eau et de l'Electricité
CGO	Comité de Gestion Opérationnelle
CGP	Comité de Gestion Partenariale
CODIR	Comité de Direction
COMEX	Comité Exécutif
DAF	Direction Administrative et Financière
DDD	Direction du Développement Durable
DIEP	Direction des Infrastructures, des Equipements et du Patrimoine
DOP	Direction des Opérations
DRHST	Direction des Ressources Humaines et de la Santé au Travail
DRPC	Direction des Relations Publiques et de la Communication
DSI	Direction de Systèmes d'Information
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Sociétal
EPC	Ecole Primaire Comilog
FDCL	Fonds de Développement des Localités
HECV	Haut-commissariat à l'Environnement et au Cadre de Vie
HMA	Hôpital Marcel Abéké
JFD	Jeunes Femmes Digitales
LHS	Lycée Henri Sylvos
MBR	Monthly Business Review
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAR	Plan d'Action de Relocalisation
PDL	Plan de Développement des Localités
PRMS	Plan de Restauration des Moyens de Subsistance
QBR	Quarterly Business Review
RMP	Redevance Minière Proportionnelle
ROC	Résultat Opérationnel Courant
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SEM	Société Equatoriale des Mines
SFI	Société Financière Internationale (International Finance Corporation – IFC)
TCC	Tableau Commercial Comparatif
TS	Travaux Supplémentaires



Ce rapport annuel retrace les fondements du Partenariat RSE entre l'Etat Gabonais, le Groupe Eramet et la COMILOG, décrit les réalisations au titre de l'année 2021 tout en dressant un bilan des actions menées. Il est destinée : aux actionnaires de la COMILOG dont l'Etat Gabonais et le groupe Eramet; tous les membres des Comités de Gestion Partenariaux et Opérationnelles en sont destinataires ainsi que à la Direction Générale de COMILOG et l'ensemble des parties prenantes concernés par la question RSE.





LE MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

Leod Paul BATOLO

Administrateur Directeur Général

La vision de la Responsabilité Sociétale de la COMILOG, en partenariat avec l'Etat Gabonais et le Groupe Eramet, marquée par la signature d'un addendum à la convention minière, naît d'une double volonté de créer une économie alternative à la mine, de résoudre le problème du chômage, pour qu'à l'avenir une économie diversifiée et variée soit pérennisée dans la région du Haut-Ogooué, et de participer activement à l'amélioration du bien-être des populations. Ainsi la problématique au centre de cette initiative est de trouver des voies et moyens pour développer l'ensemble des localités impactées par les activités minières, et les préserver du déclin des ressources minérales inévitablement non renouvelables.

Au cœur de la démarche RSE menée par la Comilog se trouve donc une volonté forte, un engagement citoyen et responsable qui place l'épanouissement de chacun au centre de ses préoccupations.

Animée par l'impératif du vivre ensemble, la démarche RSE de la Comilog, matérialisée par la signature d'un addendum

à sa convention minière avec l'Etat Gabonais, concrétise un engagement de développement durable pour et par les populations de Moanda, Mounana, et Bakoumba.

Pour réussir, cette démarche se veut transparente, éthique et inclusive. À ce titre, ce rapport présente de manière détaillée, les fondements de la mise en œuvre de notre politique RSE le bilan exhaustif de chaque projet RSE réalisé au titre de l'année 2021 ainsi qu'un bilan sociétal, financier et partenarial.

Premier du genre, ce rapport annuel de l'année 2021 apporte la preuve de l'engagement concret de l'Etat Gabonais, du Groupe Eramet et de la Compagnie Minière de l'Ogooué envers le développement durable des populations qui nous entourent. Loin d'être un effet de mode, ce rapport appuyé d'arguments dénombrables, démontre que la Responsabilité Sociétale des Entreprises est désormais un outil incontournable des acteurs industriels en général, et miniers en particulier, en République Gabonaise.





Partie I

FONDEMENTS DU PARTENARIAT RSE ETAT GABONAIS - COMILOG



Signature de l'Addendum à la préfecture de Moanda le 02 Octobre 2020





CHAPITRE I : Cadre légal et réglementaire de la RSE

1.1 Dispositions du code minier relatives à la responsabilité sociale des entreprises minières

Le code minier publié au Journal Officiel du 24 juillet 2019 – n°-28bis définit dans son article 4 que « la responsabilité sociétale ou sociale des opérateurs miniers [comme la] responsabilité d'un titulaire d'un permis d'exploitation vis-à-vis des impacts de ses décisions et opérations sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent, qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société. Elle prend en compte les

attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur, est en accord avec les normes internationales de comportement. Elle est intégrée dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations. C'est une obligation pour le titulaire de soutenir l'Etat, dans les projets et activités destinées au développement socioéconomique du pays, avec un accent particulier sur les communautés locales ».

Les articles 60 à 62, reproduits ci-dessous dans leur intégralité, précisent les modalités de mise en œuvre de la responsabilité sociétales des entreprises en République Gabonaise :

ARTICLE 60

« Le fonds de développement des communautés locales est destiné au financement des projets socio-économiques au bénéfice des communautés locales de la région d'implantation des sites miniers. Il sert également au financement des programmes de reconversion économique de la localité concernée. Les réalisations effectuées dans le cadre du développement des communautés locales sont soumises à une obligation de traçabilité et figurent dans un rapport annuel présenté au Parlement. Nonobstant les dispositions prévues par le présent titre, le titulaire d'un titre minier d'exploitation, en fonction de ses possibilités, doit mener d'autres actions dans le cadre de sa politique de la responsabilité sociale, validée par le Ministre chargé des Mines et annexée à sa convention minière. Les montants affectés à la réalisation de ces actions sont déductibles d'impôts. »

ARTICLE 61

« Les sommes destinées à alimenter le fonds de développement des communautés locales sont liquidées chaque année par l'administration en charge des mines. Les montants déterminés sont gérés conjointement par l'administration en charge des mines et la société minière concernée dans les conditions prévues par la convention minière ».

ARTICLE 62

« L'affectation des ressources destinées au fonds de développement des communautés locales est décidée par un comité de gestion qui comprend :

L'administration en charge des mines ;

L'administration en charge de l'économie ;

Les collectivités locales concernées ;

Le titulaire du titre minier concerné ;

Les représentants des populations locales.

Les modalités de fonctionnement du comité de gestion sont fixées par voie réglementaire. L'exécution des projets retenus par le comité de gestion incombe à l'opérateur. »

Ces dispositions du code minier forment la base légale encadrant la mise en place d'un Fonds de Développement des Localités dans le cadre de la politique RSE mise en œuvre par la COMILOG.

En plus de ces dispositions du code minier, « les normes internationales de comportement » auxquelles il est fait référence à l'article 4, complètent le cadre légal et réglementaire applicable pour la RSE.

1.2 Standards internationaux de référence de la Banque Mondiale

La Société Financière Internationale (SFI), organisation membre de la Banque mondiale consacrée au développement des entreprises dans les pays en voie de développement, définit huit normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale :

- 1. L'évaluation et la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux ;**
- 2. La main d'œuvre et les conditions de travail ;**
- 3. L'utilisation rationnelle des ressources et la prévention de la pollution ;**
- 4. La santé, sécurité et la sûreté des communautés ;**
- 5. L'acquisition des terres et la réinstallation involontaire ;**
- 6. La conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes ;**
- 7. Les peuples autochtones ;**
- 8. Le patrimoine culturel.**



Dans le cadre de la politique RSE implémentée par la COMILOG, la norme 1 s'applique comme standard international de référence. Elle définit notamment¹ :

LES EXIGENCES

EXIGENCES N° 1

« la poursuite d'un processus dynamique et continu, mis en place et soutenu par l'équipe de direction et qui implique l'engagement entre le client, ses travailleurs, les communautés locales directement affectées par le projet (les Communautés affectées) et, le cas échéant, les autres parties prenantes » « la poursuite d'un processus dynamique et continu, mis en place et soutenu par l'équipe de direction et qui implique l'engagement entre le client, ses travailleurs, les communautés locales directement affectées par le projet (les Communautés affectées) et, le cas échéant, les autres parties prenantes »

EXIGENCES N° 13

« Conformément à la Politique du client et aux objectifs et principes décrits dans la présente Norme, le client mettra en place des programmes de gestion qui, de manière générale, décrivent les mesures et actions visant à atténuer les impacts et à améliorer la performance face aux risques et aux impacts environnementaux et sociaux du projet, tels qu'ils ont été établis ».

EXIGENCES N° 22

: « Le client mettra en place des procédures pour suivre et mesurer l'efficacité de son programme de gestion, ainsi que la conformité du projet aux obligations juridiques et/ou contractuelles et aux exigences réglementaires. Lorsque les autorités nationales ou une tierce partie assument la responsabilité de gérer certains risques et impacts et les mesures d'atténuation correspondantes, le client collaborera avec ceux-ci pour définir et surveiller de telles mesures d'atténuation. ».

A ce titre, les exigences de la norme n°1 définissent le cadre international applicable aux activités RSE menées dans le cadre du partenariat RSE entre l'Etat Gabonais et la COMILOG.

1.3 Dispositions de l'addendum du 02 octobre 2020

Sur la base du code minier en vigueur en République Gabonaise et des normes internationales applicables, l'addendum à la convention minière signé le 02 octobre 2020 précise les modalités de mise en œuvre de la responsabilité sociétale des entreprises de la COMILOG.

1.3.1 CONTRIBUTIONS ET GOUVERNANCE

CONTRIBUTIONS

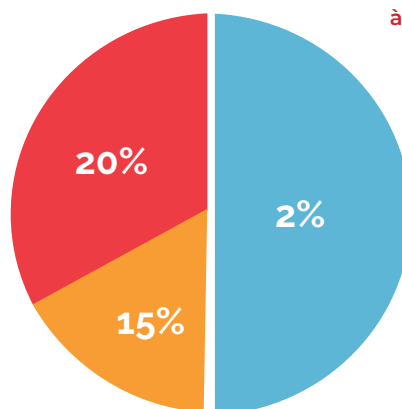
Tel que défini dans le code minier, le Fonds de Développement des Localités (FDCL) est alimenté selon l'article 5 de l'addendum par :

RESSOURCE 1 (FDCL) Fonds de Développement des Localités

Le produit de la redevance minière proportionnelle au titre de l'exploitation du manganèse.

RESSOURCE 2 (FDCL) Fonds de Développement des Localités

Le produit de la taxe d'extraction au titre des carrières de quartz de Mvengué et de dolomie de Lastourville, exploitées par COMILOG.



En complément, l'addendum définit en son article 8 que la COMILOG s'engage à créer le « Fonds RSE », alimenté par :

RESSOURCE 3 « Fonds RSE » de la Comilog

le résultat d'exploitation de Comilog tel qu'il ressort des comptes sociaux audités, approuvés par son conseil d'administration »

GOUVERNANCE

La composition du Comité de Gestion Partenariale et du Comité de Gestion Opérationnelle est faite de la manière suivante :

COMITÉ DE GESTION PARTENARIALE

- Un Représentant de la Présidence de la République ;
- Le Ministre chargé des Mines ou son représentant ;
- Le Ministre chargé de l'Economie ou son représentant ;
- Le Ministre chargé du Développement Local ou son représentant ;
- La Direction Générale de la COMILOG ou ses représentants.

COMITÉ DE GESTION OPERATIONNELLE

- Les Représentants de l'administration en charge des Mines ;
- Les Représentants de l'administration en charge de l'Economie ;
- Les Représentants de l'administration en charge du Développement Local ;
- Les Représentants des collectivités locales concernées ;
- Les Représentants des populations locales ;
- Les Représentants de la COMILOG.

¹ <https://www.ircf.org/en/insights-reports/2012/ircf-performance-standards>

► 1.3.2 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT LOCAL

L'article 10 de l'addendum détaille les cinq piliers de la stratégie d'investissement local :



L'article 10 précise enfin que « les projets et actions de la première catégorie ont un caractère prioritaire ».

Pour mettre en œuvre les projets et actions relatifs aux différents piliers, l'article 12 indique que « les actions du Fonds font l'objet d'un plan pluriannuel dont les principes, les orientations et les budgets d'action sont validés par le Comité de Gestion Partenariale ».

C'est donc sur ces bases légales et réglementaires, nationales et internationales que la COMILOG entreprend dans le cadre de son partenariat avec l'Etat Gabonais, la mise en œuvre de ces projets d'investissement communautaire.

1.4 Politiques COMILOG applicables

La COMILOG ayant le rôle de maître d'œuvre de ces projets, les chartes et politiques en vigueur au sein de la COMILOG et du groupe Eramet s'appliquent également. En particulier, sont concernées² :

- La Charte Ethique du Groupe Eramet
- La Politique de Développement Durable de la COMILOG
- La Politique Achats de la COMILOG

Ces chartes et politiques définissent le cadre d'entreprise applicable aux activités, quel qu'en soit le domaine, menées par la COMILOG.

En complément, le Guide Fournisseur COMILOG encadre les activités des sous-traitants et précisent les engagements pris par la Comilog envers eux ainsi que les exigences de l'entreprise à leur rencontre³.

²Les politiques et chartes citées sont disponibles : <https://comilog.eramet.com/comilog/nos-engagements/nos-chartes-et-standards/>

³Le guide fournisseur Comilog est disponible : <https://comilog.eramet.com/wp-content/uploads/sites/4/2022/06/Guide-Fournisseurs-COMILOG-2022.pdf>



CHAPITRE II

Cadre sociétal et social de la RSE

2.1 RSE historique de la Comilog (avant fin 2020)

Depuis la mise en exploitation du plateau Bangombé en 1962, la Comilog mène des œuvres sociales à Moanda. Parmi celles-ci, on peut citer le soutien aux établissements d'enseignement public, l'ouverture de l'Hôpital Marcel Abéké (HMA) aux résidents de la ville, le soutien aux activités sportives et culturelles au travers du Manga Club (football, basketball, volleyball, arts martiaux, athlétisme, évènements culturels et citoyens, etc.).

Ces activités d'œuvres sociales ont connu une première formalisation en 2018 avec l'Etude d'Impact Environnementale et Sociétale (EIES) en vue de l'ouverture du plateau Okouma.

A partir de cette date, une distinction est faite entre :

- Les œuvres sociales traditionnelles à savoir : les écoles (Ecole Primaire Comilog – EPC et Lycée Henri Sylvoz – LHS), le HMA et enfin le Manga Club pour les activités sportives et culturelles à destination à la fois des agents Comilog et de leurs ayants-droits ainsi qu'à la population de Moanda.
- Les projets de maîtrise des impacts de l'activité minière (plans de relocalisation de Bangombé, d'Okouma et de la Gare)
- Les projets créateurs d'emplois du plan triennal 2018-2020, à l'instar de l'unité 3L des Pavés, BTC, et Hôtel Buding

2.1.1 PROJETS DE MAITRISE DES IMPACTS

Trois projets de maîtrise d'impact ont été lancés à la suite de l'étude d'un cabinet recommandé par la SFI :

- Le Plan d'Action de Relocalisation (PAR) du projet minier de Bangombé pour permettre l'exploitation des bordures du plateau, initié depuis 2012 ;
- Les Plans de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS) d'Okouma 1 et 2 en vue de l'exploitation du plateau d'Okouma.
- Le Plan d'Action de Relocalisation (PAR) des populations de la gare ;

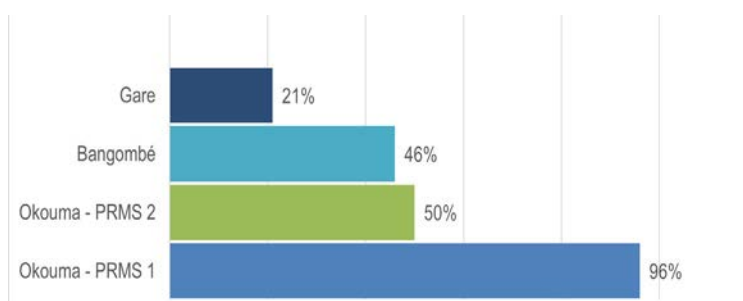
Ces trois projets visent à la relocalisation et la compensation des populations impactées par les activités minières dans le respect des standards internationaux en la matière tels que définis par la Société Financière Internationale, organe de la Banque Mondiale.

Par ailleurs, un Plan d'Action de Relocalisation (PAR) des populations de la Gare, lié à la volonté d'éloigner les populations de l'activité industrielle, a été mené avec les autorités locales, les administrations décentralisées et les populations impactées.

Le tableau ci-dessous synthétise les principales actions de restauration et de compensation mises en œuvre :

Plans	Actions
PAR Bangombé	Relocalisation des populations dans la cité LEKOLO 2 et compensation financière
PAR Gare	Relocalisation des populations dans la cité MINGOUNGOU et compensation financière
PRMS Okouma 1	Compensation financière et créations d'emplois
PRMS Okouma 2	Compensation financière et créations d'emplois

A fin 2021, l'avancement des différents plans d'action était le suivant :



2.1.2 PROJETS CRÉATEURS D'EMPLOI

Lors du plan triennal 2018-2020, la COMILOG lance également 2 projets créateurs d'emploi :

25. La construction d'une unité de fabrication de pavés (3L des pavés) ;
26. La rénovation de l'Hôtel Buding dont le personnel sera exclusivement recruté parmi les jeunes de Moanda

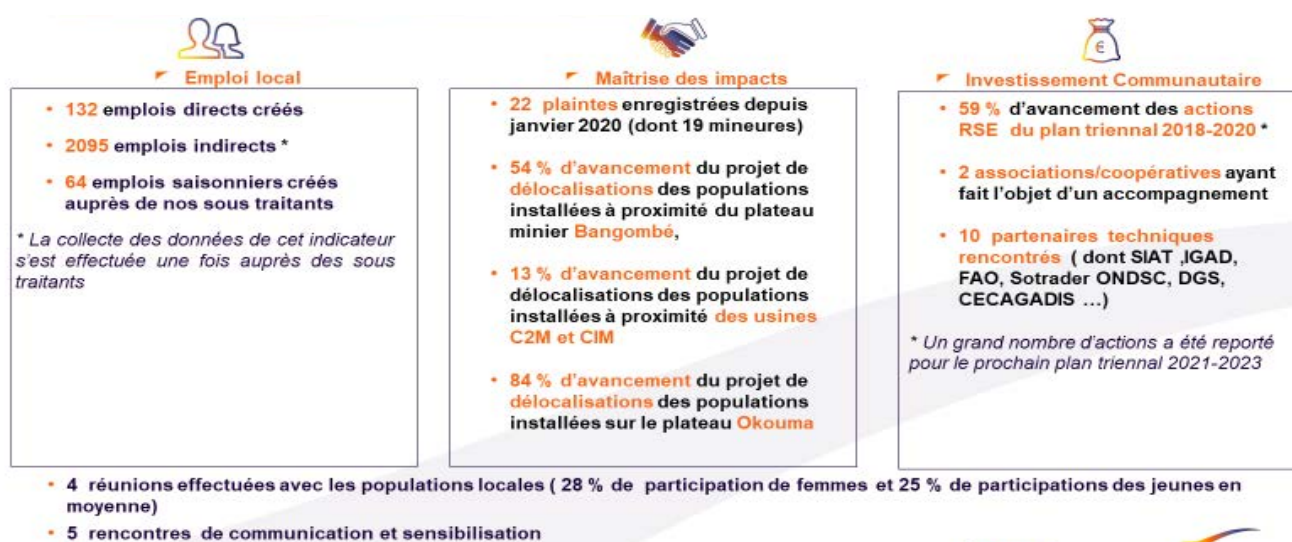
Le tableau ci-dessous détaille les caractéristiques de ces trois projets à fin 2021 :

Projet	Objectifs	Coût du Projet(MXAF)	Emplois Directs Créés	Faits marquants
3L DES PAVÉS	Unité de fabrication de pavés de 11 et 13cm	1 640	37	Approvisionnement en pavés de qualité pour les voies secondaires.
Hôtel Buding	Hôtel 4 étoiles de 30 chambres, 3 appartements, 5 suites exécutives et 1 suite présidentielle.	2 567	44	13 entreprises mobilisés sur le chantier et 103 gabonais sur 145 emplois créés

2.1.3 PLAN TRIENNAL 2018-2020

Le Plan Triennal 2018-2020 regroupait les actions à destination principalement des populations de Moanda dans le cadre de la politique initiale RSE de la COMILOG avant la signature de l'addendum.

Ces projets, issus des concertations menées par la Banque Mondiale (SFI), constituent les premières concrétisations de la politique RSE de la COMILOG, présentées lors du Comité de Gestion Partenariale n°1 du 26 février 2021 :



L'addendum à la convention minière du 02 octobre 2020 vient spécifier les contours applicables à l'investissement local :

- L'article 2 indique que « le présent Addendum n'a pas pour objet de traiter des réalisations et actions sociales de COMILOG au bénéfice de ses employés ».

A ce titre, les œuvres sociales sont désormais pilotées dans le cadre d'une RSE dite « interne ».

- L'article 10 définit que « [...] toutes les actions prises par la COMILOG au bénéfice des populations locales sont éligibles aux Fonds RSE ».
- Sur cette base, une partie des actions portées par le Plan Triennal 2018-2020 et inachevées à fin 2020 seront incluses dans le portefeuille de projets du Partenariat RSE Etat Gabonais – COMILOG pour l'année 2021. Parmi celles-ci, on retrouve :
 - Le financement du SAMU Social (100% pour l'année 2020 et reconduit en 2021) ;
 - La réhabilitation des écoles de Moanda, Mounana et Bakoumba ;
 - La mise en service de l'unité 3L des Pavés (90% à fin 2020) ;
 - La réhabilitation des bornes fontaines publiques (48% à fin 2020) ;
 - La mise en place d'une structure de gestion des ordures ménagères (5% à fin 2020).

Enfin, l'article 14 précise que « Au-delà des actions du Fonds RSE, COMILOG, continuera, en fonction de ses possibilités, à mener d'autres actions RSE. Les actions et budgets ci-dessous seront présentés au Ministre Chargé des Mines pour information ».

En conformité avec l'article 14, les actions et budgets des projets du Plan d'Action de Relocalisation (PAR) et de restauration des moyens de subsistance (PRMS) sont présentés au Conseil

d'Administration de la COMILOG duquel est membre la Société Equatoriale des Mines (SEM), représentant le Ministre Chargé des Mines.

L'ensemble des actions menées par la COMILOG basé sur la stratégie d'investissement communautaire proposée par la Banque Mondiale (SFI) en 2019 est détaillée dans la section qui suit.

2.2 Etude SFI Banque Mondiale (2020)

En octobre 2019, dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et sociétal du projet de la COMILOG 2020 (C2020), la Société Financière Internationale de la Banque Mondiale propose à la COMILOG une stratégie d'investissement local.

Cette stratégie est basée sur les résultats d'analyse de la dynamique socio-économique et de l'enquête de perception, menée auprès des populations de Moanda et des villages impactés par les activités minières. Les résultats de cette enquête restituée ci-dessous mesure sur une échelle de couleur (du vert au noir) le niveau de tension des populations envers la COMILOG.

SYNTHESE PERCEPTION

QUARTIER/VILLAGE	CODE COULEUR
Quartier Alliance	
Quartier Bellevue 1	
Quartier Commercial	
Quartier Douane	
Quartier Lekolo 2	
Quartier Leyima	
Quartier Mont Moanda	
Quartier Montagne Sainte	
Quartier Moukaba 1 et 2	
Quartier Moukagnissi	

QUARTIER/VILLAGE	CODE COULEUR
Quartier Onkula	
Regroupement de Djoutou	
Regroupement de Lemagna	
Village de Konda	
Village de Massengo 2	
Village de Nguiaosono	
Villages de la Gare (Mondzeye/Mikouagna)	



En complément de l'enquête de perception, la SFI a demandé aux populations d'exprimer leurs besoins prioritaires afin que ces dernières deviennent des défis de l'investissement communautaire.

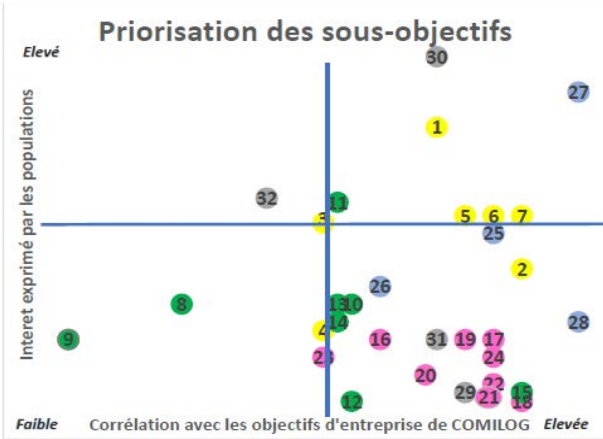
Sur la base des résultats de l'enquête de perception et des souhaits exprimés par les populations, la SFI a proposé une stratégie d'investissement local à la COMILOG, selon sa vision et les objectifs qu'elle s'est fixée.

 Partenaire pour le développement durable de la localité. Acteur engagé en faveur des jeunes et l'après manganèse				
Piliers	Cohésion social	Employabilité & Diversification économique	Santé Publique	Infrastructures
Objectifs	Participer à la vie sociale de la localité en soutenant les activités qui renforcent la cohésion sociale et le civisme comme les activités sportives et culturelles pour la jeunesse , le soutien aux associations et aux jeunes mères	Promouvoir le développement économique local à travers l'entrepreneuriat ,l'agriculture , l'éducation et la formation professionnelle	Réduire les risques sanitaires en contribuant à l'accès aux soins, à l'accès à l'eau et à l'assainissement, à la réduction de la prévalence des maladies et à la sensibilisation sur l'alcool et les drogues	Favoriser la mobilité et la sécurité à travers des infrastructures et solutions durables pour le transport (routes, pistes) et l'éclairage public

Cette vision et ces objectifs s'appuient sur des principes transverses :

- **Une approche inclusive du genre** afin d’assurer la représentativité des femmes dans les instances de dialogue et en tant que bénéficiaires des projets d’investissement local ;
- **Le renforcement des capacités** des parties prenantes locales : autorités, élus, administration et populations en intégrant leur formation et leur sensibilisation dans la conception des projets ;
- **La protection de l’environnement** et le développement durable pour garantir que les projets menés respectent les normes nationales et internationales en la matière.

En prenant en compte ces principes transverse, des sous-objectifs priorités sont définis par la SFI, lesquels sont représentés sur la figure ci-après.



Piliers	N°	Sous - Objectif
Santé Publique	1	L'accès à l'eau potable
	2	L'assainissement / Gestion des ordures
	3	L'accès aux médicaments
	4	L'accès aux soins
	5	Lutte contre le paludismes
	6	Lutte contre le VIH
	7	Lutte contre les maladies hydriques
Infrastructure	8	Routes et pistes routières
	9	Electrification
	10	Solutions de transport villages - Moanda
	11	Eclairage public
	12	Sécurité routière
	13	Lutte contre l'insécurité
	14	Lutte contre l'exode rural
	15	Planification urbaine

Piliers	N°	Sous - Objectif
Cohésion sociale	16	Activités sportives pour les jeunes
	17	Pré-scolaire (jardin d'enfant)
	18	Lutte contre l'alcool et la drogue
	19	Point de rencontre dans les quartiers
	20	Vie associative
	21	Sensibilisation au civisme
	22	Sensibilisation et soutien au jeunes mères
	23	Activités culturelles pour les jeunes
	24	Extension réseau Radio Moanda

Piliers	N°	Sous - Objectif
Employabilité & diversification	25	Formation professionnelle
	26	Education primaire et secondaire
	27	Agriculture
	28	Entrepreneuriat
Objectifs d'entre-prise	29	Appui à la gouvernance locale
	30	Relations partie prenantes
	31	Bonne exécution des projets planifiés
	32	Développer les procédues achats & recrutement local

À la suite la signature de l'addendum à la convention minière le 02 octobre 2020, l'Etat Gabonais et la COMILOG vont structurer et opérationnaliser la démarche RSE.

2.3 Politique RSE COMILOG (2021)

Durant le premier semestre 2021, la Direction Générale de la Comilog a organisé une série de rencontres afin de construire de manière inclusive sa politique RSE :

En février 2021, une conférence intitulée « Vert le Futur », jeu de mots sur l'impératif écologique et sociétal sur lequel repose le développement durable, est organisée dans l'amphithéâtre de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku et retransmise en direct sur les réseaux sociaux.

En juin 2021, 30 personnalités, dignitaires et cadres de Moanda, Mounana et Bakoumba ont été conviés à l'hôtel Radisson pour échanger autour du fond et de la forme de cette démarche RSE.

- **D'avril à juin 2021**, des ateliers de diagnostic territorial participatif, regroupant plus de 160 personnes dans les villes de Moanda, Mounana et Bakoumba, ont été organisés pour collecter les besoins et priorités des populations en matière de développement local. A chacun de ces ateliers, sont associés des représentants religieux, des associations de jeunes, de femmes, de personnes en situation de handicap, de commerçants, des responsables d'entreprise ainsi que des officiers supérieurs, des retraités et d'anciens ministres.
- **Du 08 au 10 juillet 2021**, dans les villes de Moanda, Mounana et Bakoumba, sont organisés des ateliers de validation des Plans de Développement des Localités (PDLs), dans le cadre du Forum RSE faisant suite diagnostic territorial participatif ;
- **Le 11 juillet 2021**, plus d'une centaine de personnes provenant des 3 localités et villages environnants, se sont réunis à l'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG) pour la clôture du Forum RSE baptisé « Mon Avenir, Ma Localité, Je m'engage ». **Sous le patronage du Gouverneur de la Province du Haut-Ogooué, trois Plans de Développement des Localités sont présentés et signés par les autorités municipales et départementales de la Province présentes après une journée d'échanges'.**

Ces plans de développement des localités, construits de manière inclusive avec l'ensemble des forces vives de Moanda, Mounana, Bakoumba et villages environnants, et validés par les autorités de la Province du Haut-Ogooué constituent désormais le fondement de l'investissement communautaire mené par le partenariat Etat Gabonais / COMILOG.



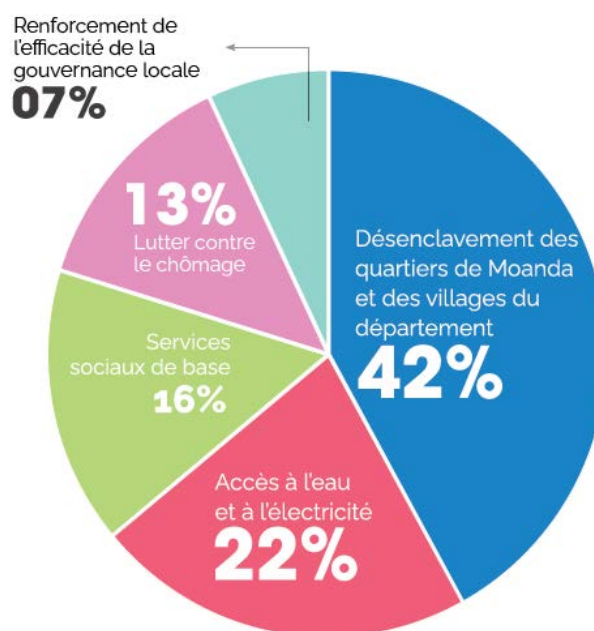
2.4 Plans de Développement des Localités (2021)

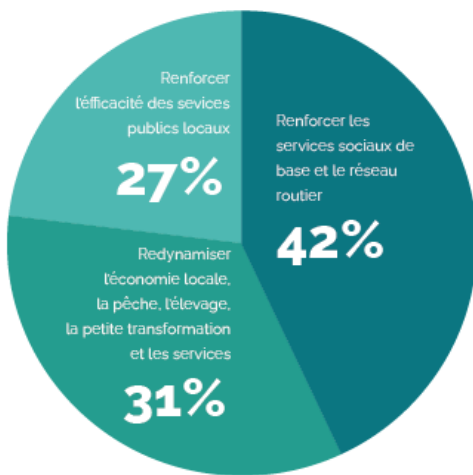
Pour chaque plan de développement des localités, sont fournis :

- Une synthèse des aspirations des populations ;
- Une liste des projets recensés par orientation prioritaire.
- Des orientations prioritaires ;

2.4.1 SYNTHÈSE DES ASPIRATIONS DES POPULATIONS

Largement en tête des aspirations des populations du département de la Lebombi-Leyou et de la commune de Moanda, la réhabilitation des voies secondaires (42% en faveur du désenclavement), ainsi que l'accès à l'eau et à l'électricité (22%) sont retenues comme prioritaires dans le plan de développement de la localité de Moanda.





Pour la commune et le district de Mounana, la priorité est donnée au renforcement des services sociaux de base et au réseau routier. En seconde place, les populations expriment la nécessité de redynamiser l'économie local à travers la pêche, l'élevage, la petite transformation et les services.



Pour la commune et le district de Mounana, la priorité est donnée au renforcement des services sociaux de base et au réseau routier. En seconde place, les populations expriment la nécessité de redynamiser l'économie local à travers la pêche, l'élevage, la petite transformation et les services.

En complément des aspirations des populations, chaque Plan de Développement de Localité (PDL) identifie les orientations prioritaires propres à chaque localité conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies⁵.

2.4.2 ORIENTATIONS PRIORITAIRES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES ASSOCIÉS

5 orientations prioritaires du développement de Moanda telles que consignées dans le plan de développement du Département de la Lebombi-Leyou et de la commune de Moanda :

Orientation prioritaire 1 : Désenclaver les quartiers de Moanda, ainsi que certains villages du département de Lebombi – Leyou et les zones d'exploitation agricole.

Objectifs de développement durable correspondants : 9,11



Orientation prioritaire 2 : Garantir à tous les villages du département et aux quartiers de Moanda, un accès durable à l'eau potable et à l'électricité.

Objectifs de développement durable correspondants : 6,7



Orientation prioritaire 3 : Renforcer les services sociaux de base.

Objectifs de développement durable correspondants : 3,4,5,10



Orientation prioritaire 4 : Lutter contre le chômage et la dépendance de l'économie locale de la Lebombi – Leyou et de la ville de Moanda à l'industrie minière par le développement des activités génératrices de revenus et la création d'entreprises prioritairement portées par les femmes dans d'autres secteurs.

Objectifs de développement durable correspondants : 5,8



Orientation prioritaire 5 : Renforcer l'efficacité de la gouvernance locale.

Objectif de développement durable correspondant : 16



⁵ Le référentiel des 17 objectifs de développement durable « pour sauver le monde » est disponible ici :

5 orientations prioritaires sont également définies pour le district et la commune de Mounana :

Orientation prioritaire 1 : Désenclaver les quartiers de Mounana, ainsi que certains villages du département du canton et des zones d'exploitation agricole.
Objectifs de développement durable correspondants : 9,11



Orientation prioritaire 2 : Garantir à tous les villages du département et aux quartiers de Mounana, un accès durable à l'eau potable et à l'électricité.
Objectifs de développement durable correspondants : 6,7



Orientation prioritaire 3 : Renforcer les services sociaux de base.
Objectifs de développement durable correspondants : 3,4,5,10



Orientation prioritaire 4 : Lutter contre le chômage et la dépendance de l'économie locale contre et de la ville de Mounana à l'industrie minière par le développement des activités génératrices de revenus et la création d'entreprises prioritairement portées par les femmes dans d'autres secteurs.
Objectifs de développement durable correspondants : 5,8



Orientation prioritaire 5 : Renforcer l'efficacité de la gouvernance locale.
Objectif de développement durable correspondant : 16



Enfin, 3 orientations prioritaires sont données pour Bakoumba et le département de la Lekoko :

Orientation prioritaire 1 : Créer les conditions d'un décollage économique durable et inclusif par la valorisation rationnelle de tous les secteurs économiques hors mines.
Objectifs de développement durable correspondants : 1,8,9,12,17



Orientation prioritaire 2 : Renforcer les infrastructures à caractère structurant.
Objectifs de développement durable correspondant : 9



Orientation prioritaire 3 : Lutter contre les inégalités sociales par le développement des services sociaux de base et le renforcement de l'efficacité de l'administration publique locale décentralisée et déconcentrée.
Objectifs de développement durable correspondants : 1,2,3,4,5,6,7,16,17



L'ensemble de ces trois plans de développement des localités, appuyés par les éléments de perception collectés par la SFI lors de l'étude d'impact sociétal et environnemental du projet C2020, constituent le socle du plan pluriannuel de la RSE menée par la COMILOG.

Dès 2021, le cadre opérationnel, nécessaire à la réalisation des projets du partenariat RSE Etat Gabonais-Comilog, est également mis en œuvre.

CHAPITRE III

Cadre opérationnel de la RSE

Le cadre opérationnel de la RSE s'appuie sur **trois axes, conformément à l'addendum du 02 octobre 2020** :

- Le cadre de gouvernance.

Il recouvre les activités des Comités de Gestion Partenariale et Opérationnelle ⁶.

- Le cadre budgétaire.

Il met en action les mécanismes de financement retenu sur la base de la redevance minière proportionnelle (RMP), la taxe d'extraction sur les carrières et le résultat opérationnel courant de la COMILOG.

- Le cadre d'exécution.

Il décrit le dispositif déployé par la COMILOG pour l'exécution des projets, à la charge des opérateurs selon l'article 62 du code minier.

3.1 Cadre de gouvernance

3.1.1 COMITÉ DE GESTION PARTENARIALE

Conformément aux dispositions de l'article 62 du code minier et de l'article 8 de l'addendum à la convention minière de la COMILOG du 02 octobre 2020, le Comité de Gestion Partenariale, en charge de la gouvernance du Fonds de Développement des Localités et du Fonds RSE est composé des membres suivants :

Présidence de la République	Représentant de la Présidence de la République
Ministère des Mines	Ministre ou son Représentant
Ministère de l'Economie	Ministre ou son Représentant
Ministère de la Décentralisation	Ministre ou son Représentant
ERAMET	Directrice des Droits Humains et de l'Impact Sociétal
ERAMET	Délégué Général Afrique
COMILOG	Administrateur Directeur Général
COMILOG	Directeur des Relations Publiques et de la Communication
COMILOG	Directeur des Infrastructures, des Equipements et du Patrimoine
COMILOG	Directrice du Développement Durable

Au titre de l'année 2021, cinq comités de gestion partenariale ont été tenus :

Comité	Date	Faits marquants
Comité de Gestion Partenariale n°1	16 février 2021	Validation de l'enveloppe 2021.
Comité de Gestion Partenariale n°2	15 mai 2021	Empêchés : Ministère des Mines Ministère de la Décentralisation
Comité de Gestion Partenariale n°2bis	17 juin 2021	Visite des chantiers à Moanda
Comité de Gestion Partenariale n°3	24 septembre 2021	Bilan de la mise en œuvre des projets
Comité de Gestion Partenariale n°4	25 janvier 2022	Bilan 2021 et Perspectives 2022

3.1.2 COMITÉ DE GESTION OPÉRATIONNELLE

Tel que défini par l'article 6 de l'addendum à la convention minière de la Comilog, le Comité de Gestion Partenariale est assisté par un Comité de Gestion Opérationnelle composé des membres suivants :

⁶A partir de l'année 2022, suite une décision prise en Comité de Gestion Partenariale n°5 en date du 22 janvier 2022, un Comité de Risques est ajouté au cadre de gouvernance de la RSE menée par Comilog.

Les représentants de l'administration en charge des Mines	Représentant Régional
Les représentants de l'administration en charge de l'Economie	Représentant Régional
Les représentants de l'administration en charge du Développement Local	Gouverneur de la Province Préfets Sous-préfets Président du Conseil Départemental
Les représentants des collectivités locales concernées	Maires et leurs Adjoints
Les représentants des populations locales	Députés et leurs suppléants
Les représentants de COMILOG	Administrateur Directeur Général de la COMILOG. Directeur de la Communication et des Relations Publiques Directrice du Développement Durable Chef de Service RSE

Au titre de l'année 2021, cinq comités de gestion partenariale ont été tenus :

Comité	Date	Faits marquants
Comité de Gestion Partenariale n°1	Le 01/07/2021	Demande de l'intégration du Directeur Régional de l'Environnement par le Gouverneur ; Présentation du Budget et des actions prioritaires
Comité de Gestion Partenariale n°2	Le 26/11/2021	Présentation des projets réalisés

Ensemble, le Comité de Gestion Partenariale et le Comité de Gestion Opérationnelle constituent le cadre de gouvernance du partenariat RSE Etat Gabonais-COMILOG.

Le comité de gestion opérationnelle va sélectionner, à la suite des propositions des représentants des populations (Maires, Présidents des Conseils Départementaux etc.) les projets les plus impactants qui seront soumis au comité de gestion partenariale, plus stratégique, pour valider les projets selon leurs priorités.

Le comité de gestion partenariale doit veiller à la dépense associée aux travaux entrepris. Quant au comité de gestion opérationnelle, il est le garant de la bonne exécution des travaux sur le terrain.

3.2 Cadre budgétaire

3.2.1 PRINCIPES DE DÉFINITION DES ENVELOPPES ANNUELLES

Tel que défini dans le code minier, le Fonds de Développement des Localités (FDCL) est alimenté selon l'article 5 de l'addendum par :

- 20% du produit de la redevance minière proportionnelle au titre de l'exploitation du manganèse
- 15% du produit de la taxe d'extraction au titre des carrières de quartz de Mvengué et de dolomie de Lastourville, exploitées par COMILOG

En complément, l'addendum définit en son article 8 que la COMILOG s'engage à créer le « Fonds RSE », alimenté par « 2% du résultat d'exploitation de Comilog tel qu'il ressort des comptes sociaux audités, approuvés par son conseil d'administration ».

Sur la base de ces deux articles, le principe de définition des enveloppes annuelles est le suivant :

- En janvier de chaque année, la clôture budgétaire permet de donner une orientation sur les résultats de l'année écoulée.
- Lors du Conseil d'Administration tenu en février de chaque année, les comptes sociaux de COMILOG sont présentés au titre de l'année N-1. A la suite de ce conseil d'administration, les résultats de l'année N-1 sont publiés, sous réserve de certification.
- Lors du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale tenus en juin de chaque année, les comptes sociaux de COMILOG S.A ainsi que les comptes consolidés du Groupe COMILOG sont audités et certifiés par les commissaires aux comptes.

Les comptes sociaux présentés en février et certifiés en juin permettent d'arrêter pour l'année écoulée :

- **Les montants dus au titre de la redevance minière proportionnelle ;**
- **Les montants dus au titre du produit de la taxe d'extraction des carrières de Mvengue et de Lastourville ;**
- **Le résultat opérationnel courant (ROC) à savoir les produits d'exploitation ⁷ desquels sont déduits les charges d'ex-**

A ces trois montants, les pourcentages définis par l'addendum à la convention minière sont appliqués pour constituer les enveloppes budgétaires allouées au Fonds de Développement des Localités et au Fonds RSE pour l'année à venir.

⁷ Les produits d'exploitation regroupent le chiffre d'affaires, la production stockée et immobilisée, les subventions d'exploitations, les reprises sur amortissement et provisions, les revenus connexes.

Pour l'année 2021, les enveloppes définies sur la base des résultats de l'année 2020 sont les suivantes :

En milliers de XAF	Résultats 2020
Fonds de Développement des Localités	
<i>20% de la RMP et 15% de la taxe d'extraction</i>	
Redevance minière proportionnelle (1)	15 054 932
Taxe d'extraction (2)	102 240
Sous-total (0,20*1) +(0,15*2)	3 026 322
Fonds RSE	
<i>2% du ROC</i>	
ROC (3)	195 444 688
Sous-total (0,02*3)	3 908 894
Enveloppe RSE 2021	6 935 216

3.2.2 PRINCIPES D'IDENTIFICATION ET DE PRIORISATION DES PROJETS

Une fois que les enveloppes des deux fonds sont définies, le plan pluriannuel de la RSE, à exécuter au moyen de ces enveloppes, est déterminé sur la base des plans de développement des localités (PDL) et leurs orientations prioritaires au sein desquels sont identifiés :

- Les projets à caractère prioritaire selon l'article 10 de l'addendum à savoir ceux relatifs aux droits fondamentaux (eau potable, énergie, santé, éducation).
- Les projets d'infrastructure, vitaux au bien-être des populations et indispensables au développement économique
- Les projets de diversification économique
- Les projets ayant trait à l'éducation

Au titre de l'année 2021, tel que validés lors du Comité de Gestion Partenariale n°2bis en date du 17 juin 2021, les projets prioritaires concernent les droits fondamentaux : accès à l'eau, l'électricité, la santé et l'éducation et les projets de développement des infrastructures routières⁸.

1. DROITS FONDAMENTAUX (ENERGIE/ECLAIRAGE)

- Installations des lampadaires solaires et réhabilitations de l'éclairage public à Moanda, Bakoumba, Mounana et les environs ;

1. DROITS FONDAMENTAUX (EAU)

- Réhabilitation des fontaines publiques existantes dans la ville de Moanda ;
- Installation d'un forage de 100m permettant l'accès à l'eau potable à Massengo II ;
- Installation d'un forage de 100m permettant l'accès à l'eau potable à Nguiaassono ;
- Installation d'un forage de 100m permettant l'accès à l'eau potable à Djoutou ;
- Installation d'un forage de 100m permettant l'accès à l'eau potable à Mouyabi ;
- Installation d'un forage de 100m permettant l'accès à l'eau potable à Konda ;

1. DROITS FONDAMENTAUX (EDUCATION)

- Réhabilitation des écoles primaires Saint Dominique ;

1. DROITS FONDAMENTAUX (SANTÉ)

- Subvention du Samu Social ;
- Équipement du dispensaire de Nguiaassono ;

2. DROITS ECONOMIQUES

- Ramassage des ordures à Moanda
- Mise en route de l'unité de pavé
- Soutien à l'entrepreneuriat
- Miellerie de Djoutou
- Développement de la pêche artisanale de Mvengué

3. DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

- Pose des pavés axes secondaires 1,2, 6 (carrefour Saint Dominique, Marché Onkoula, Cimetière, Mairie 2ème arrondissement, maternité HMA, lycée Rose Massambo/ Rio, Fumier, Carrefour Eglise Onkoula/Boucle Leyima) de Moanda

4. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Fablab et Incubateurs de la jeunesse de Moanda

5. PROMOTION DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

- Réhabilitation du plateau sportif de Bakoumba
- Réalisation du Séminaire pour l'adhésion des populations à la démarche
- Etude de construction de la Maison communautaire bureau RSE
- Construction d'un point de rencontre dans chaque quartier de la ville de Moanda
- Aides aux associations



Vu d'ensemble des dépenses de l'Enveloppe 2021							
Enveloppe (MXAF)		Projets soutenus par les Fonds RSE			Détails des projets	Coûts détaillés (MXAF)	Coûts des Projets (MXAF)
FDCL	Fonds RSE	Piliers	Sous-piliers	Projets			
3026	3908	Infrastructures	Routes	Pavage des voies secondaires des axes 1,2,6 à Moanda (carrefour Saint Dominique, Marché Onkoulou, Cimetière, Mairie 2ème arrondissement, maternité HMA, lycée Rose Massambo/ Rio, Fumier, Carrefour Eglise Onkoulou/Boucle Leyima)	Fourniture Pavés, bordures et Cunettes	1829,9	3763,6
					Travaux des voiries axe 1 (3000 ML)	877,1	
					Travaux des voiries axe 2 (2330 ML)	524	
					Travaux des voiries axe 6 (1353 ML)	292,8	
					Contrôle des travaux	239,8	
			Accès à l'eau	Réhabilitation des fontaines publiques à Moanda, Mounana et Bakoumba	Réhabilitation des bornes	87,6	129,94
					Construction des abris	42,34	
				Installation des forages à Djoutou, Nguiaassono, Massengo 2, Konda, Mouyabi	Forage Nguiaassono	36	215,2
					Forage Konda	41	
					Forage Mouyabi	41	
					Forage Djoutou	41	
					Forage Massengo 2	34,3	
					Conversion de 2 forages en pompe à énergie photovoltaïque (dépense non prévu)	21,9	
			Accès à l'électricité	Réhabilitation Eclairage public par réseau électrique et installation des panneaux solaires des villages et quartiers sans éclairage à Moanda, Mounana, Bakoumba et villages environnants (Djoutou, Mouyabi, Botosso, Konda, Magnima, etc...)	Achat panneaux solaires	1465,64	2151,20
					Construction des massifs	119,09	
					Pose lampadaires solaires	129,83	
					Location des camions HIAB et Nacelles	138,79	
					Mise à disposition de 3 brigades topographiques pour les levés et suivis des travaux d'implantation des panneaux solaires à Moanda, Mounana et Bakoumba	11,2	
					Pose et réfection Eclairage public Moanda, Mounana, Bakoumba et environs	286,7	
		Diversification Economique		Miellerie de Djoutou	Achat Matériel + Transport	16, 038	19,94
					Plan architectural	3,9	
				Achat du matériel pour le développement d'activité des pêcheurs et jardiniers de Mvengué	Matériel de pêche	18, 84	51,54
					Matériel espace vert	32, 7	
				Contribution de mise en route Usine de KONDA	Fourniture de sable	30	104,2
					Fourniture de gravier+ transport et location chargeur inclus	34,5	
					Accompagnement des agents de la maintenance de 3L des Pavés	17,15	
					Prestation de GRH	10	
					Business plan, stratégie d'investissement, étude et avis juridique	5	
					Achat des E.P.I	7,5	
				Etude Café-Cacao		42,7	42,7
				BTC	Accompagnement à la mise en place de BTC construction et Equipement en EPI	10,52	10,52
			ramassage des ordures à Moanda		curages caniveaux et balisages	30,5	550
					Création plateforme pour 2 bennes	17,7	
					Location d'un bull pour pousser la décharge	16,9	
					Prestation de ramassage d'ordures ménagères	484,9	
		Santé		Subvention Samu Social		250	250
					Lutte contre la drepanocytose	4,28	4,28
					Achats médicaments & Equipement du dispensaire de Nguiaassono	22,83	22,83
		Cohésion Sociale	Education & Renforcement des Capacités	Ecole Communale B de Moanda	Travaux de réhabilitation de l'école communale B de Rio		Projet évalué au plan triennal 2018 -2020





Enveloppe (MXAF)		Projets soutenus par les Fonds RSE			Détails des projets	Coûts détaillés (MXAF)	Coûts des Projets (MXAF)	
FDCL	Fonds RSE	Piliers	Sous-piliers	Projets				
3026	3908	Cohésion Sociale	Education & renforcement des capacités	Réhabilitation de l'école catholique St Dominique Moanda	Terrassement, nivellement et compactage	3,5	177,66	
					Génie Civil	47,81		
					Ferronnerie	12,6		
					Electricité	14,5		
					Menuiserie	62,7		
					Toiture bureau de l'inspection générale	3,75		
					Aménagement des toilettes ecole catholique A, B, C	29		
				Ramping du bureau de l'inspection générale	3,8			
				Mise en place d'un centre de formation numérique (FABLAB)	Electricité	20,5	136,7	
					Eau	0,6		
					Vitrophanie	2,458		
					Peinture	0,4		
					Habillage des portes	0,668		
					Climatisation	3,3		
					ARCEP	2,6		
					Matériel & Equipement	29,53		
					Frais de transport	8,71		
					Communication	3,6		
					Aménagement salle	11,5		
					Montage des meubles	0,246		
				Prestation de nettoyage + désherbage	2,9			
				Prestation Gestionnaire	49,7			
				Construction d'une dalle au collège Jean Marie Vianney Alenakiri		3	3	
				Réhabilitation des établissements Mounana et Bakoumba	Réparation toiture Ecole cité cadres Mounana	2,047	2,047	
					Établissement Bakoumba	Projet évalué au plan triennal 2018 -2020		
				Subvention JFD		80	80	
				Sport	Réhabilitation du Complexe Sportif Henri Tourre de Bakoumba	Rehabilitation du complexe sportif de Bakoumba	70	79,44
						RLX 25m grillage Galv ST 2,00M	2,4	
						Pose d'une cloture de sécurité en grillage au complexe sportif de Bakoumba	5	
						Tondeuse, traceuse de ligne gazon sport, peinture gazon	1,59	
						Grillage TT HTIM	0,45	
				Dialogue Social	Construction de case d'écoute dans les quartiers	Fourniture et construction des points de rencontre (Maçonnerie, Menuiserie, charpente, électricité, peinture)	97,5	97,5
				Soutient aux Parties Prenantes	Forum RSE	Diagnostic Territorial Participatif	30,8	168,79
						Organisation et accompagnement	137,99	
					Construction Maison Communautaire	Etude architectural	56	56
					Aides et soutien aux Associations, ONG etc....	Subvention à la Coopérative Apicole et Agro Environnementale (OKONDJA)	10	10
					Construction de la barrière du cimetière d'Awoungu		28,15	28,15
TOTAL								
6935					8155			



NB : **Le coût total des projets est estimé sur la base des montants de devis. Cependant, certaines commandes peuvent être annulées ou modifiées en cours d'exécution des projets. Ce qui peut justifier un décaissement moins ou plus élevé que l'estimation faite sur la base de l'ensemble des devis.**

Le chapitre 2 de la Partie III – Bilan de Partenariat RSE Etat Gabonais –ERAMET- COMILOG fournit une analyse détaillée du bilan financier de l'année 2021.

Afin de mener à bien les projets validés et de contrôler les coûts associés, le Comité de Gestion Partenariale n°1 du 16 février 2021 a défini le cadre d'exécution applicable à la COMILOG, en conformité avec l'article 62 du code minier qui définit que « l'exécution des projets retenus par le comité de gestion incombe à l'opérateur ».

3.3 Cadre d'exécution

3.3.1 GESTION OPÉRATIONNELLE DES ACTIVITÉS

Tel que retranscrit dans le compte-rendu du Comité de Gestion Partenariale n°1, le cadre d'exécution est décrit ci-dessous.

« Les projets seront menés sous l'organisation suivante :

Maitrise d'ouvrage : **populations impactées représentées par les autorités locales**

Maitrise d'ouvrage déléguée : **Direction du Développement Durable de la COMILOG**

Maitrise d'œuvre : **Direction des Infrastructures, des Equipements et du Patrimoine de la COMILOG et les partenaires du développement.**

Pour l'ensemble des projets inscrits sur le volet RSE, un acheteur et un contrôleur de gestion seront dédiés côté COMILOG et assureront l'interface avec les acteurs étatiques pour le contrôle et le monitoring de l'usage des fonds. »

En complément de cette organisation déterminée par le Comité de Gestion Partenariale, un Comité de Direction dédié

aux interfaces entre les projets RSE et les directions de la COMILOG a été réalisé le 28 octobre 2021¹⁰. Ce Comité de Direction (CODIR) a eu pour objectif de présenter et valider les procédures de chaque direction en interface avec les projets RSE à savoir :

- La Direction des Relations Publiques et de la Communication (DRPC) en interface sur la communication interne et externe autour des actions de la RSE en général et en particulier des projets d'investissement communautaire.
- La Direction des Achats et des Approvisionnements (DAP), en charge des appels d'offres sur les projets RSE et au sein de laquelle une acheteuse a été dédiée à 100%.
- La Direction Administrative et Financière (DAF), en charge du contrôle budgétaire et des dépenses, au sein de laquelle une contrôlease de gestion a été dédiée à 100%. Également au sein de la DAF, une interface spécifique avec le Service Juridique a été identifiée lors de la mise en place de contrats ou de conventions de partenariats.
- La Direction des Infrastructures, des Equipements et du Patrimoine, en tant que maître d'œuvre délégué.



3.3.2 PILOTAGE OPÉRATIONNEL DES ACTIVITÉS

En s'appuyant sur les interfaces identifiées et les procédures mises en œuvre, le pilotage opérationnel des activités est structuré autour de plusieurs instances :

Fréquence	Instance	Participant	Ordre du jour
Au besoin	Comité Achats RSE	Directions COMILOG concernées	Analyse et attributions des marchés RSE
Hebdomadaire	Comité de Pilotage	Directions COMILOG concernées	Rencontres de dialogue social Avancement des projets d'investissement communautaire Revue des dépenses Revue des appels d'offres
Mensuel	Comité Partenaire Local	DDD COMILOG et ERAMET	Avancement des projets Restitution budgétaire mensuelle Communication RSE Organisation RSE
Mensuel	Revue mensuelle d'activités (MBR)	CODIR COMILOG DOP ERAMET	Indicateurs d'impact sociétal Avancement des projets de maîtrise d'impact Avancement des projets d'investissement communautaire Restitution budgétaire (mensuelle et cumulée)
Tous les deux mois	Comité de Gestion Opérationnelle	Membres du CGO	Avancement des projets d'investissement communautaire Restitution budgétaire cumulée Visite des chantiers
Trimestrielle	Revue trimestrielle d'activités (QBR)	CODIR Comilog COMEX Eramet	Avancement des projets d'investissement communautaire Restitution budgétaire cumulée
Trimestrielle	Réunion DG-Encadrement	CODIR Comilog Cadres supérieurs	Présentation des réalisations RSE et des chantiers en cours
Trimestrielle	Conseil d'administration Comilog	Membres du Conseil d'Administration	Avancement des projets d'investissement communautaire Restitution budgétaire cumulée
Trimestrielle	Comité de Gestion Partenariale	Membres du CGP	Avancement des projets d'investissement communautaire Restitution budgétaire cumulée Arbitrages

L'ensemble des présentations RSE et comptes-rendus des différentes instances sont portés en pièces jointes du présent rapport.

Par le biais de ces instances de pilotage opérationnel, la COMILOG s'assure que les fondements du Partenariat RSE avec l'Etat Gabonais soient respectés :

- Le cadre légal et réglementaire formés par le code minier, les standards internationaux de référence et les dispositions de l'addendum à la convention minière du 02 octobre 2020 ;
- Le cadre sociétal et social, issu de la RSE historique menée par la COMILOG, des recommandations la SFI et des plans de développement des localités ;
- Le cadre opérationnel, régi par des organes de gouvernance, structuré autour d'un cadre budgétaire et piloté dans un cadre d'exécution.

Sur ces bases, la partie II présente les réalisations du Partenariat RSE au titre de l'année 2021.

Partie II RÉALISATIONS DU PARTENARIAT RSE ETAT GABONAIS - COMILOG



La partie II fournit un état des lieux détaillé de chaque projet réalisé dans le cadre du partenariat RSE Etat Gabonais – COMILOG.

Pour chaque pilier et chaque portefeuille, une fiche projet est fournie et détaille :

L'objet du projet (Intitulé du projet, localité, statut...) ;

Le(s) entreprise(s) sélectionnée(s) et les numéros de bons de commande ;

Le coût du projet ;

Il est à noter que pour les projets subventionnés, une convention est mise en place pour encadrer le partenariat, et elle est signée des différentes parties.

NB : Les dépenses occasionnées par des événements, les aides aux associations, les subventions, ou encore les réalisations du plan triennal 2018-2020 qui ont juste été soldés par la mise en place des fonds RSE du Partenariat Etat Gabonais-COMILOG, ne sont pas représentés dans les fiches projets ci-après. Toutefois, ils sont déclarés dans le tableau récapitulatif relatif aux coûts et décaissements des projets en 2021.

CHAPITRE I

Pilier Droits Fondamentaux

1.1 Portefeuille n°1 - Accès à l'Eau potable

Ce portefeuille répond au besoin d'améliorer le système d'adduction en eau potable, de favoriser un approvisionnement de proximité et de réduire le risque d'affection médicale.

Les projets à l'eau potable touchent plus de 40 000 personnes vivant dans les localités de Moanda, Mounana, Bakoumba et les villages environnants.

1.1.0 FICHE PROJET – FORAGES

Installations des Forages Villageois	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Massengo II, Nguiaassono, Moyabi, Djoutou, Konda
Objectif(s) du Projet	Rendre accessible de l'eau potable dans les ménages des villages
Coût du Projet (MXAF)	215,2
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	25%
Origine du financement	FDCL
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
Il a été prévu un forage de 100m dans chaque village avec des pompes électriques ou solaires. Le taux d'exécution moyen en 2021 est de 25% car à Djoutou et Mouyabi, les travaux réalisés étaient respectivement de 30% et 20%, tandis que dans le reste des villages, les bons de commande étaient en cours. Les travaux de ce projet ont démarré sans décaissement enregistré en 2021.	

1.1.1 FICHE PROJET – FONTAINES PUBLIQUES

Réhabilitation des fontaines publiques des départements de la Lébombi-Léyou et de la Lekoko	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Moanda/Bakoumba/Mounana
Objectif(s) du Projet	Améliorer le système d'adduction en eau potable
Coût du Projet (MXAF)	129,94
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	94%
Origine du financement	FDCL
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
Le projet, bien que n'ayant pas connu de décaissement en 2021, a tout de même démarré et a pu être réalisé à plus de 90%, avec les 34 bornes réhabilitées à Moanda, 11 bornes à Bakoumba, et 28 bornes à Mounana. La construction des couvertures reste en cours.	

1.2 Portefeuille n°2 – Accès à l'Energie

Dans l'optique de réduire l'insécurité des villes, il a fallu trouver un moyen durable de maintenir l'éclairage public. Pour ce faire, l'énergie solaire a été considérée comme la meilleure source d'électrification pour les quartiers et villages sans courant.

1.2.0 FICHE PROJET – LAMPADAIRES SOLAIRES

Electrifier les quartiers et villages sans courant des départements de la Lébombi-Léyou et de la Lekoko	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Bakoumba/Moanda/Mounana et villages environnants
Objectif(s) du Projet	Extension du réseau électrique et Electrification publique par Energie solaire
Coût du Projet (MXAF)	215,2
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	10%
Origine du financement	FDCL/Fonds RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
En 2021, des études ont été réalisées à 100%, et 10% des travaux ont été exécutés. 11 containers ont été réceptionnés, les appels d'offres réalisés, la préfabrication des gabarits était en cours par les prestataires. Le projet a démarré, mais les décaissements se sont faits plus tard en 2022.	

1.4 Portefeuille n°4 – Accès à l'Education

Afin d'avoir un impact considérable et participer de façon efficace au taux de réussite scolaire à Moanda, l'objectif de ce pilier était d'améliorer les conditions de vie scolaire d'au moins 1000 élèves, avec environs 50% de filles.

1.3.0 FICHE PROJET – RÉHABILITATION CHARPENTE DE L'ECOLE CATHOLIQUE SAINT-DOMINIQUE

Réhabilitation de l'école Catholique St Dominique de Moanda	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Moanda
Objectif(s) du Projet	L'amélioration des conditions d'apprentissage et du confort des élèves et enseignants.
Coût du Projet (MXAF)	177,66
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	80%
Origine du financement	FDCL
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
A la conception du projet, il était question de réhabiliter 21 salles de classes. En cours d'exécution du projet, il a été convenu de réhabiliter également l'inspection académique de l'école, et de construire 03 sanitaires. Cela a eu un impact sur les délais de livraison du chantier et coût du projet.	

CHAPITRE II

Pilier Droits Economiques

2.1 Portefeuille n°1 – Activités Génératrices de Revenu

Afin d'impulser l'employabilité et diversifier l'économie locale, le partenariat Etat Gabonais / COMILOG a trouvé utile d'accompagner des activités génératrices de revenu et PME qui pourraient être un vivier de l'écosystème économique autre que la mine.

1.1.0 FICHE PROJET – UNITÉ DE PAVÉ DE KONDA

Contribution à la mise en route de l'Unité de Pavés de KONDA	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Konda
Objectif(s) du Projet	Diversification de l'économie dans la localité afin d'impulser une alternative à la mine
Coût du Projet (MXAF)	104,2
Statut à fin 2021	En service
Pourcentage d'exécution moyen	100 %
Origine du financement	Fonds RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	2,77
L'unité de pavés de Konda est un projet développé lors du plan triennal 2018-2020, dans le cadre du pavage des voiries des cités de la COMILOG et des cités de délocalisation des populations des Plans d'Action de Relocalisation des populations de la Bordure de Bangombé et de la Gare. Le but de ce projet était de générer des emplois locaux et de favoriser le pavage des voies annexes des localités. Les bâtiments et équipements de cette usine ont été entièrement financés par la COMILOG. Cependant, en 2021, le fonds RSE a contribué à lancer et développer ses activités.	

2.1.1 FICHE PROJET – MIELLERIE DE DJOUTOU

Miellerie de Djoutou (Achat des équipements et matériel)	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Djoutou
Objectif(s) du Projet	Développer l'apiculture
Coût du Projet (MXAF)	19,94
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	100 %
Origine du financement	FDCL/Fonds RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	0,246
Ce projet a été une initiative des populations qui voulaient à la base être soutenus par COMILOG dans le développement de leur production de miel, vu la dégradation du tissu économique et social. L'accompagnement de COMILOG comprend : la construction d'une miellerie pour la production et la commercialisation du miel labélisé «Djoutou», l'acquisition d'un matériel moderne de production de miel, d'une centaine de ruches et des sessions de formation aux méthodes et techniques de l'apiculture moderne et respectueuses de l'environnement. Il est prévu que cette miellerie génère environ 10 emplois directs, et des emplois indirects par la sollicitation des apiculteurs de la région. Le projet de la miellerie présente plusieurs avantages sociaux et économiques, tels que :	



La création d'emplois tertiaires au fur et à mesure du développement de la filière, par le biais d'une économie circulaire ;
L'amélioration de la santé, en vulgarisant les diverses vertus des produits de la ruche ;

Et la création d'infrastructures utiles à l'ensemble de la population villageoise du regroupement de Djoutou.
Pendant l'année 2021, les réalisations autour de ce projet se sont concentrées uniquement sur l'achat du matériel de production. La construction des bâtiments de la miellerie a été reporté en 2022

2.1.2 FICHE PROJET – DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENU À MVENGUÉ

Développer l'Activité de Pêche et d'Espace Vert	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Mvengué
Objectif(s) du Projet	Stimuler la création d'emploi
Coût du Projet (MXAF)	51,54
Statut à fin 2021	Réalisé
Pourcentage d'exécution moyen	100%
Origine du financement	Fonds RSE/ FDCL
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
Le collectif des jeunes de la localité de MVENGUE avaient émis le désir de se faire accompagner par le service RSE de la COMILOG afin de développer les activités de pêche, d'espace vert et d'exploitation de bois depuis 2019. En 2021, la fabrication des pirogues à Lastourville et leur transfert à MVENGUE ont été pris en charge par la COMILOG dans sa démarche RSE, avant la matérialisation du Partenariat RSE ETAT GABONAIS/ COMILOG, signé le 02 octobre 2020. Au cours de cette même année, l'achat d'une grande partie du matériel a été effectué avec la mise en place des fonds RSE, notamment le matériel de pêche et les moteurs hors-bord pour les pirogues. Le décaissement de ce projet s'est effectué en 2022.	



CHAPITRE III

Développement des Infrastructures

Les infrastructures telles que les routes représentent l'un des premiers facteurs de développement. C'est la raison pour laquelle elles occupent une part importante de l'enveloppe de 2021, soit un peu plus de la moitié pour 7km de routes à réhabiliter.

3.1 Portefeuille n°1 – Infrastructures routières

- 3.1. FICHE PROJET – PAVAGE DES AXES SECONDAIRES 1, 2 ET 6 DE MOANDA (PAVAGE DES VOIES DES AXES SECONDAIRES (CARREFOUR SAINT DOMINIQUE, MARCHÉ ONKOULA, CIMETIÈRE, MAIRIE 2ÈME ARRONDISSEMENT, MATERNITÉ HMA, LYCÉE ROSE MASSAMBO/RIO, FUMIER, CARREFOUR ÉGLISE ONKOULA/BOUCLE LEYIMA)

Pavage des voies des axes secondaires de Moanda (Axe1 : carrefour Saint Dominique, Marché Onkoula, Cimetière, Mairie 2ème arrondissement, maternité HMA, lycée Rose Massambo ; Axe2 : Rio, Fumier, Carrefour Église Onkoula ; Axe6 : Boucle Leyima)	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Moanda
Objectif(s) du Projet	Améliorer la circulation des personnes et des biens et désenclaver les quartiers
Coût du Projet (MXAF)	3763,6
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	28 %
Origine du financement	FDCL/ Fonds RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	1742,3
Cette initiative a été prise dans l'optique de favoriser le développement économique et la continuité territoriale, en améliorant la circulation des personnes et des biens, et en désenclavant les zones peu accessibles. Le projet se présente en 5 étapes, dont les phases d'études, les travaux de terrassement, et les implantations, pose des bordures et pose des pavés. En 2021, l'achat des pavés et les études (topographiques, géologiques, sol) ont été réalisées. Toutefois, la disponibilité limitée des matériaux tels que le sable, le gravier, le ciment... ont été un frein à l'avancement des travaux, et cela a eu un impact sur le chronogramme et les coûts du projet.	

CHAPITRE IV

Pilier Renforcement des Capacités

4.1 Portefeuille n°1 – Renforcement des capacités

4.1.0 FICHE PROJET – FABLAB DE MOANDA

FABLAB (Accès aux compétences numériques des jeunes de Moanda)	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Moanda
Objectif(s) du Projet	Améliorer l'employabilité des jeunes Mise en réseau entre entrepreneurs
Coût du Projet (MXAF)	136,7
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	50%
Origine du financement	FDCL/Fonds RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
Le projet Fablab a été conçu depuis l'année 2020, à travers différentes études de marché et de faisabilité ; s'en est suivi la mise en place d'un modèle d'affaire qui convienne aux critères sociaux. L'acquisition d'un local a mis assez de temps, et l'exécution des travaux n'a pu avoir lieu qu'en 2021. Les effets prévus au travers de ce projet, étaient d'augmenter de 20% le nombre de jeunes ayant un niveau de connaissance numérique avancé, et d'augmenter de 80% le niveau de compétences dans les 3 disciplines proposées par le Fablab. Au sein du Fablab, a été prévu : 1 laboratoire de développement web/mobile 1 laboratoire de design & graphisme 1 laboratoire d'électronique/robotique Le démarrage des formations a été prévu pour le premier trimestre 2022. Le décaissement s'est	

CHAPITRE V

Pilier Promotion du Sport, de la Culture et de la Cohésion Sociale

5.1 Portefeuille n°1 Promotion du Sport

5.1.0 FICHE PROJET – PLATEAU SPORTIF HENRI TOURRET

Réhabilitation du Complexe Sportif Henri TOURRET	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Bakoumba
Objectif(s) du Projet	Lutter contre la délinquance juvénile
Coût du Projet (MXAF)	79,44
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	50 %
Origine du financement	FDCL
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	34
Dans le but de renforcer la cohésion sociale des jeunes et de lutter contre la délinquance juvénile, il était question de rénover les aires de jeux (terrains de foot/basket/volet) et par la même occasion de créer un terrain de handball. Par ailleurs, il a été nécessaire de penser à la construction des sanitaires et des canaux d'évacuation des eaux, ainsi qu'un système d'adduction d'eau sur le site. Aussi, il fallait désherber et nettoyer les alentours. Le projet a connu des prorogations lors de ses différentes activités, dues au problème d'adduction d'eau et d'alimentation électrique	

5.2 Portefeuille n°2 – La Cohésion Sociale

5.2.0 LA CONSTRUCTION DES CASES D'ÉCOUTE

La Construction des Cases d'Ecoute	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Moanda
Objectif(s) du Projet	Créer un lieu de rassemblement et de dialogue au sein des communautés
Coût du Projet (MXAF)	
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	63 %
Origine du financement	FOND RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	Non décaissé à fin 2021
Sur 15 points de rencontre à construire, seuls 06 sites ont été mis à disposition, dû aux défauts identifiés sur certains terrains tel que la présence des marécages, ou dû fait qu'un terrain soit la propriété d'une personne physique.	

► 5.2.1 LA CONSTRUCTION DE LA MAISON COMMUNAUTAIRE RSE

Construction d'une Maison Communautaire RSE	
Données du projet	DONNEES
Lieu(x) d'intervention	Moanda
Objectif(s) du Projet	Servir de point de gestion des plaintes, et de contact avec les populations
Coût du Projet (MXAF)	56
Statut à fin 2021	En cours
Pourcentage d'exécution moyen	5 %
Origine du financement	FOND RSE
Montant des décaissements du projet (MXAF) en 2021	38
Essentiellement une étude a été réalisé.	

Partie III

BILAN DU PARTENARIAT RSE ETAT GABONAIS - COMILOG



CHAPITRE I

Bilan Opérationnel

Le bilan opérationnel mesure l'efficacité globale des initiatives menées dans le cadre du partenariat RSE Etat Gabonais-Comilog.

Ce bilan est mesuré sur plusieurs dimensions :

La performance du respect des normes environnementales et sociales dans la mise en œuvre des projets de chaque pilier ;

Le nombre d'emplois créés dans le bassin Haut-Ogooué et en particulier dans les villes de Moanda, Mounana, Bakoumba et les villages environnants ;

L'activité économique en termes de pourcentage d'acquisition locale et de prestataires dans la localité et/ou la province, par les activités de la RSE.

1.1 Ethique et Responsabilité

Lors de l'exécution des projets RSE dans le cadre du partenariat Etat Gabonais-COMILOG, aucun retard majeur n'a été observé pour le démarrage et/ou lancement des travaux. De plus, **100% des projets ont été conçus en veillant au respect des normes environnementales et sociales. Cependant, des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes sont les causes de bon nombre de difficultés rencontrées, à savoir : un processus d'achats trop long, des clauses non respectées par certains prestataires, des engagements non tenus par des fournisseurs, des accords non effectifs, etc. Ces difficultés ont engendré des prorogations sur le calendrier de certaines activités.**

Par ailleurs, **afin de respecter nos principes d'achats responsables, en 2021, la Direction du Développement Durable a procédé à la sensibilisation de 75% des fournisseurs et prestataires aux pratiques responsables, en matière d'approvisionnement, d'employabilité, et d'éthique.**

Pour faire appliquer ces principes par des tiers, l'entreprise veille à ce que les fournisseurs soient locaux, selon l'offre du marché. C'est pourquoi, les appels d'offres sont bien divulgués à travers les différents canaux de communication afin de donner la chance à plusieurs entreprises locales de faire valoir leurs compétences.

Cependant, cela n'exclut pas que les modes de sélection se fassent avec rigueur, en veillant à ce que les sous-traitants soient coopératifs aux principes de responsabilité, auxquels la COMILOG accorde du prix. En fonction de la représentativité des compétences présentes sur le marché local, l'employabilité demeure une des priorités de la démarche RSE.

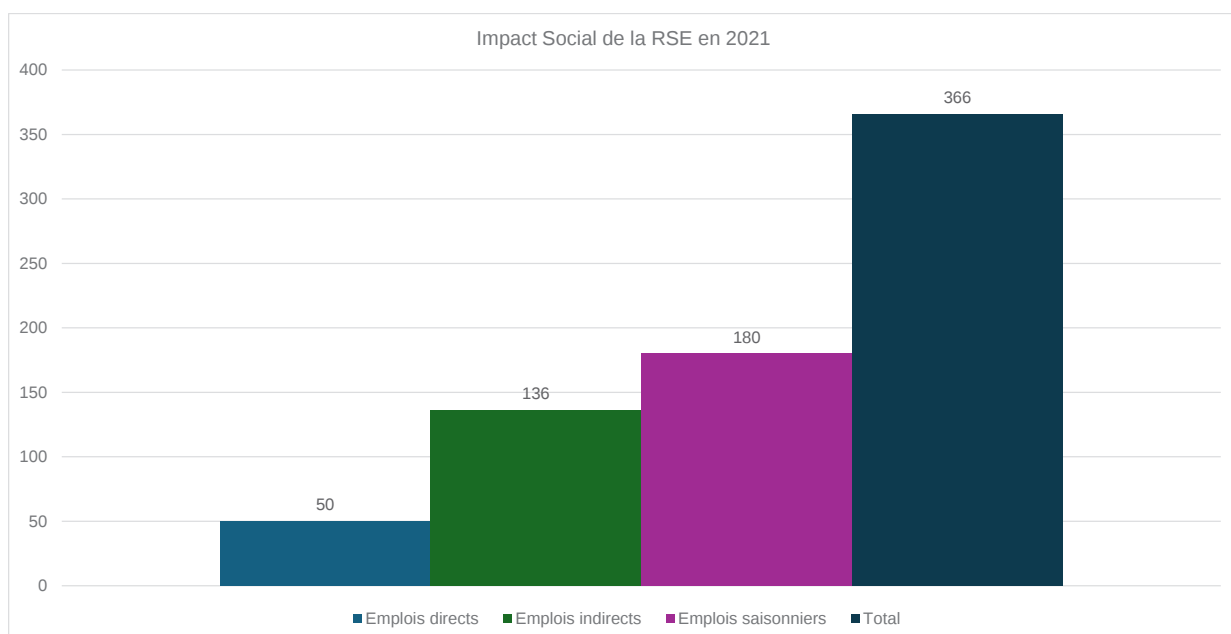
1.2 Impact social

L'impact social du Partenariat RSE Etat Gabonais – COMILOG est mesuré selon un **indicateur principal qu'est le nombre d'emplois générés par les projets de RSE.**

Trois types d'emplois sont à distinguer :

- **Les emplois indirects générés par la sous-traitance impliquée dans les projets RSE ;**
- **Les emplois saisonniers, générés par la sous-traitance impliquée dans les projets RSE ;**
- **Les emplois directs par l'embauche au sein des effectifs de la COMILOG de populations des zones impactées par les activités minières**

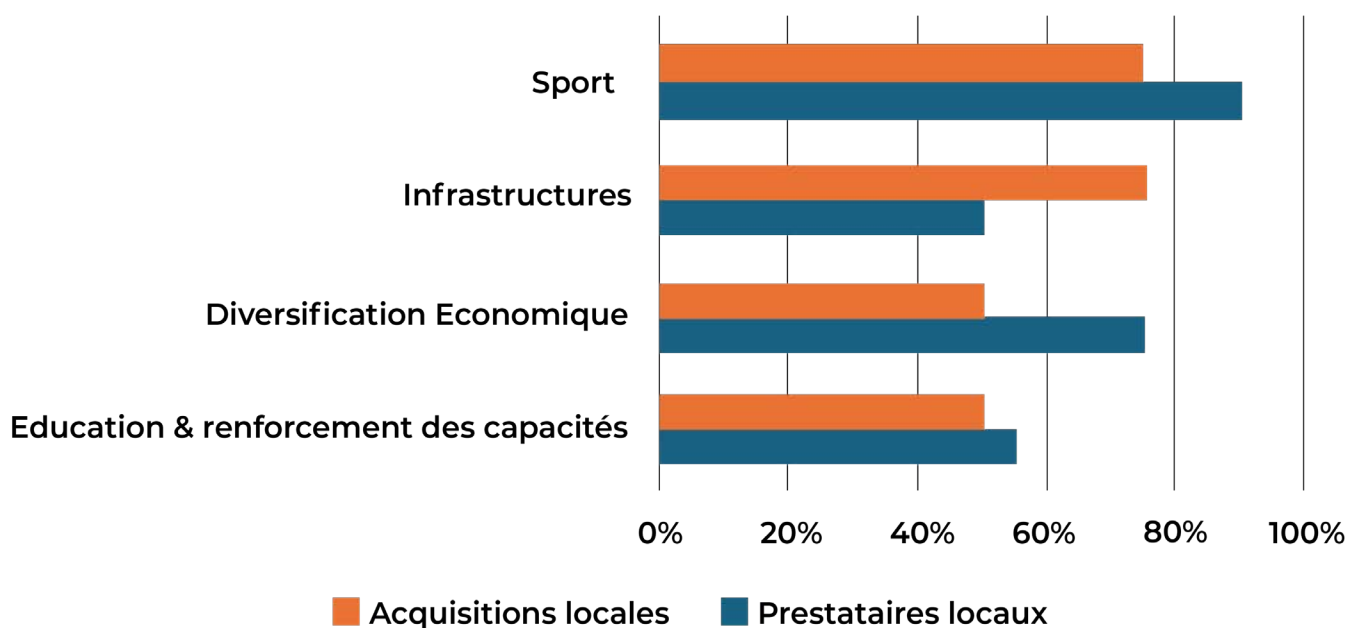
Au total, **366 emplois, avec 89% d'employabilité généré par la sous-traitance lors de l'exécution des projets RSE, dont la moitié se trouve être des emplois saisonniers, pour l'an 2021, sur la base des données de la DRHST et de la sous-traitance.**



1.3 Impact économique

L'impact économique, peut se justifier par un taux moyen d'acquisition locale d'environ **60%** et une moyenne d'un peu plus de **50%** de prestataires locaux. Bien que ces chiffres soient loin de l'objectif de 100% lors de la mise en œuvre des projets RSE, ils témoignent tout de même de la volonté de la COMILOG à faire participer le plus grand nombre des opérateurs économiques. Compte tenu des milieux ruraux dans lesquels se font les différentes interventions, il est difficile d'avoir l'ensemble des matériaux et des expertises de chantiers localement

IMPACT ECONOMIQUE DES PROJETS PAR SOUS PILIERS

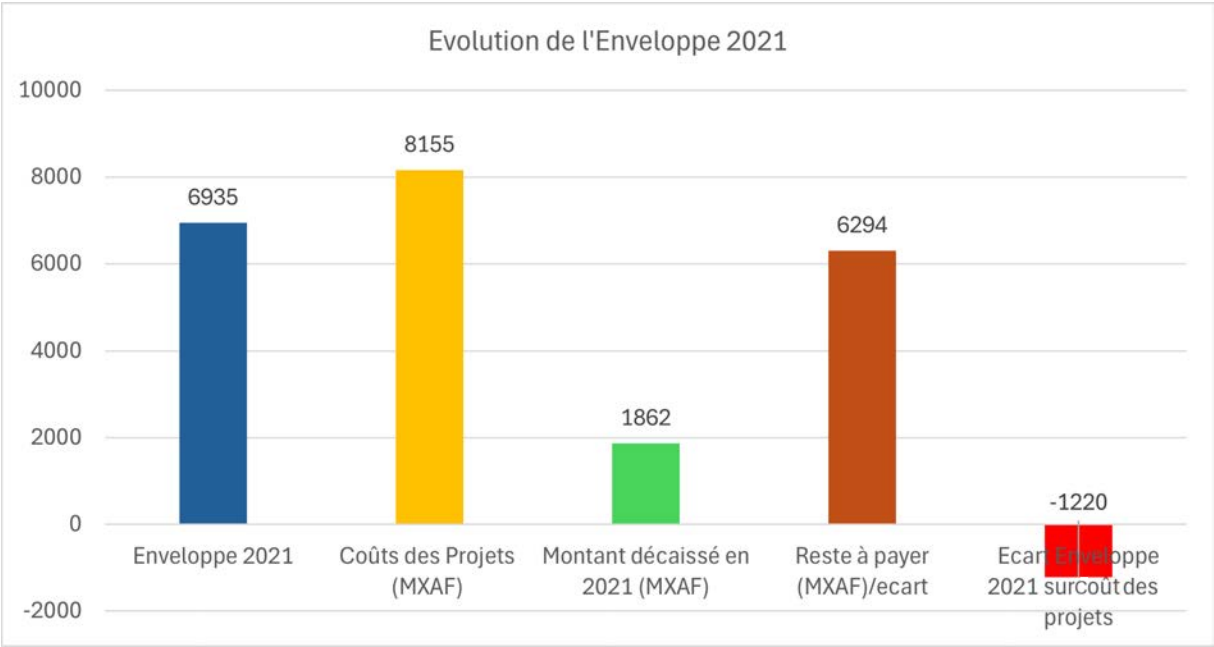


CHAPITRE II

Bilan financier

2.1 Bilan des dépenses de l'année N

Le bilan financier au titre de l'année 2021, présenté en Comité de Gestion Partenariale et ajusté après finalisation de la clôture budgétaire de la COMILOG est le suivant :



Sur une enveloppe globale de 6.9 milliards XAF, 8,155 milliards XAF ont été engagés sur l'ensemble des projets 2021, ce qui fait un écart de 1,2 milliards XAF sur l'enveloppe affectée à l'année. En l'occurrence, 1,8 milliards XAF ont été décaissés en 2021, avec un reste à payer de 6,3 milliards XAF environ, qui seront échelonnés sur les deux années consécutives.

En fin 2021, le dépenses s'élèvent à 1.862 millions de XAF dont 94% des dépenses réalisées concernent les projets d'infrastructures pour le pavage des voies secondaires de Moanda. Le tableau ci-dessous détaille les montants décaissés par projet à la fin de l'année 2021.

Projets	Dépense	Pourcentage
Droits Fondamentaux (Education)	40 364 000 XAF	2%
Réhabilitation des écoles primaires Saint Dominique	40 364 000 XAF	
Droits Economiques	3 012 774 XAF	0,2%
Mise en route de l'unité de pavé	2 766 791 XAF	
Miellerie de Djoutou	245 983 XAF	
Infrastructures	1 742 301 659 XAF	94%
Pose des pavés des axes secondaires (1, 2, 3 et 6) de Moanda	1 742 301 659 XAF	
Renforcement des capacités	38 042 136 XAF	2%
Fablab et Incubateurs de la jeunesse de Moanda	38 042 136 XAF	
Promotion du Sport, de la Culture et de la Cohésion Sociale	38 575 149 XAF	2%
Réhabilitation du plateau sportif de Bakoumba	34 300 000 XAF	
Aide aux associations	4 275 149 XAF	
Total	1 862 295 718 XAF	100%

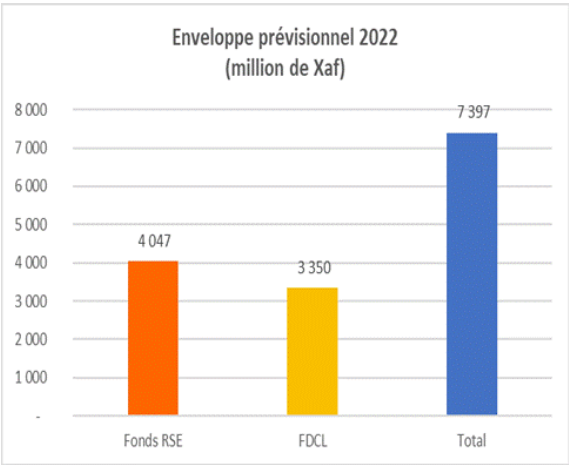
A l'issue de la première année de réalisation des projets du Partenariat RSE Etat Gabonais – COMILOG, plusieurs recommandations ont été émises lors du Comité de Gestion Partenariale n°4 :

- La mise en place d'une structure analytique dans la comptabilité de la COMILOG dédiée à la RSE permettant de suivre à la maille du projet, les dépenses associées ;
- La nécessité d'accélérer le rythme de réalisations des projets et par conséquent, le rythme des paiements associés notamment sur les travaux d'accès à l'eau, d'énergie et d'infrastructures ;
- L'implication des partenaires étatiques notamment le ministère des Travaux Publics, le Comité National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE) ainsi que la SEEG pour permettre la mise en service des équipements et infrastructures une fois livrés.

2.2 Projection des dépenses de l'année N+1

Lors du quatrième Comité de Gestion Partenariale, une présentation des budgétaires prévisionnels de l'année 2022 a été faite. Il a été précisé lors du comité que ces projections seraient ajustées et budgétées dans les comptes de la COMILOG après le Conseil d'Administration de février 2022 actant la clôture annuelle des comptes sociaux. De la même manière, le report des montant non-décaissés en 2021 sur le budget disponible en 2022 n'est pas inclus dans les projections.

La liste des principaux projets pour l'année 2022 sont présentés dans le tableau ci-dessous.



	Projets	Budget
1	Financements Entreprise microfinance	1 500 000 000
2	Guichet unique	750 000 000
3	Hôpital départemental	750 000 000
4	MCM	500 000 000
5	Plateaux sportifs	200 000 000
6	Pavage des axes	Axe 5 620 000 000
		Axe 3 560 000 000
		Axe 7 309 000 000
7	Planting des Eucalyptus	700 000 000
8	Ramassage des ordures Franceville	600 000 000
Total		6 389 000 000

3 Bilan Partenarial

3.1 Modalités de gouvernance

En complément du bilan financier, l'année 2021 a permis d'éprouver le cadre de gouvernance du Partenariat RSE entre l'Etat Gabonais et COMILOG.

De cette première année, plusieurs points positifs ressortent :

- Comme prévu par l'addendum à la convention minière, les réunions de Comité de Gestion Partenariale et Opérationnelle se sont déroulées conformément aux fréquences définies ;
- Les visites de chantier réalisées deux fois par an ont permis aux membres des Comités de constater la bonne exécution des travaux et la satisfaction des populations bénéficiaires

En termes d'axes d'amélioration, le Comité a mis l'accent sur trois principaux points

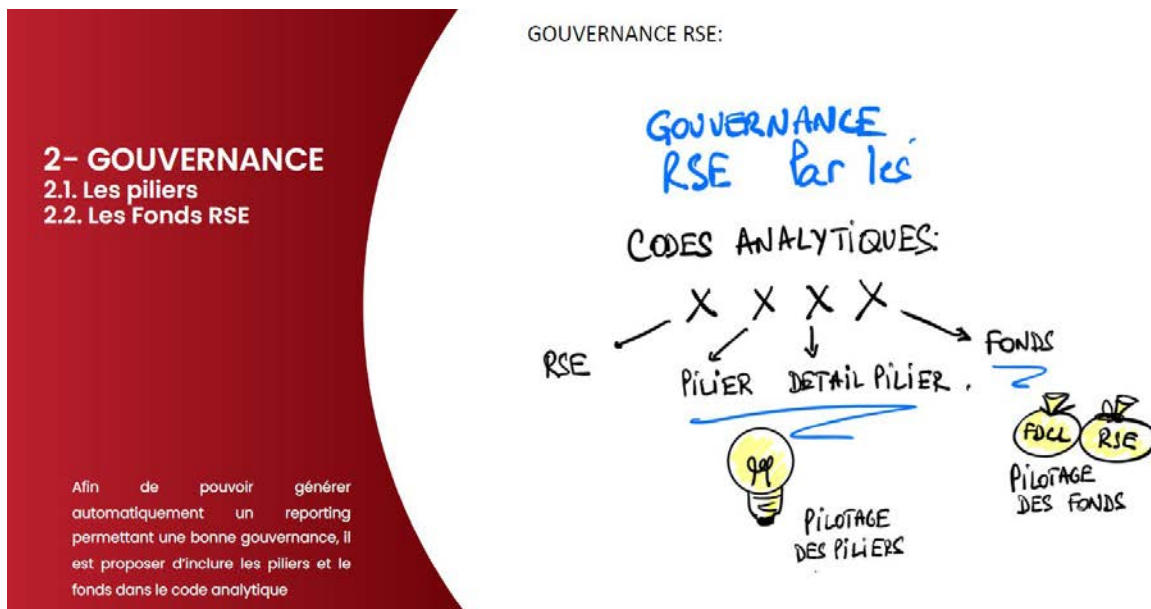
- Un Comité des Risques a été institué par le Comité de Gestion Partenariale n°5 en date du 22 mars 2022 afin d'améliorer le cadrage des projets et de réduire les décalages entre les budgets prévisionnels et les dépenses réalisées ;
- La nécessité de poursuivre le renforcement du contrôle des processus d'achat et du contrôle de gestion grâce aux deux ressources recrutées à temps plein par COMILOG sur ces sujets ;
- La criticité de l'implication des autorités locales, départementales et nationales pour la mise en service rapide des chantiers livrés.

3.2 Modalités de suivi budgétaire

En termes de suivi budgétaire, l'année 2021 a fait ressortir la nécessité d'avoir une comptabilité analytique dédiée aux projets du Partenariat RSE au vu des sommes engagées et de la multiplicité des projets menés.

A cet effet, une codification analytique spécifique a été déployée par la COMILOG pour assurer un suivi précis des dépenses engagées et réalisées.

Présentée en Comité de Direction dédié à la RSE du 28 octobre 2021 et déployée dès janvier 2022, cette nouvelle codification analytique est structurée comme suit :



En termes de suivi budgétaire, l'année 2021 a fait ressortir la nécessité d'avoir une comptabilité analytique dédiée aux projets du Partenariat RSE au vu des sommes engagées et de la multiplicité des projets menés.

A cet effet, une codification analytique spécifique a été dé-

ployée par la COMILOG pour assurer un suivi précis des dépenses engagées et réalisées.

Présentée en Comité de Direction dédié à la RSE du 28 octobre 2021 et déployée dès janvier 2022, cette nouvelle codification analytique est structurée comme suit :

Pour chaque projet, un code analytique est défini respectant une structure prédéfinie :

- **Un préfixe RSE**
- **Un code représentant le pilier et son détail (par exemple Droits Fondamentaux – Eau)**
- **Un code représentant le fonds utilisé (FDCL ou Fonds RSE)**

Par le biais de cette structure, chaque dépense est classée dès la création de la demande d'achat et une piste de traçabilité auditable est mise en œuvre.

Cette structure permet également de vérifier le montant des dépenses engagées par rapport aux montants budgétés, définis par le Comité de Gestion Partenariale et saisis dans le système informatique.

Au travers du suivi budgétaire, la COMILOG se dote, à partir de l'année 2022, d'un système automatisé, traçable et efficace de suivi des engagements au titre du Partenariat RSE.

3.3 Modalités de partenariat

En 2021, plusieurs conventions de partenariat ont été signées pour le compte de la RSE :

- **Convention de partenariat avec le Samu Social ;**
- **Convention de partenariat avec JFD Gabon ;**



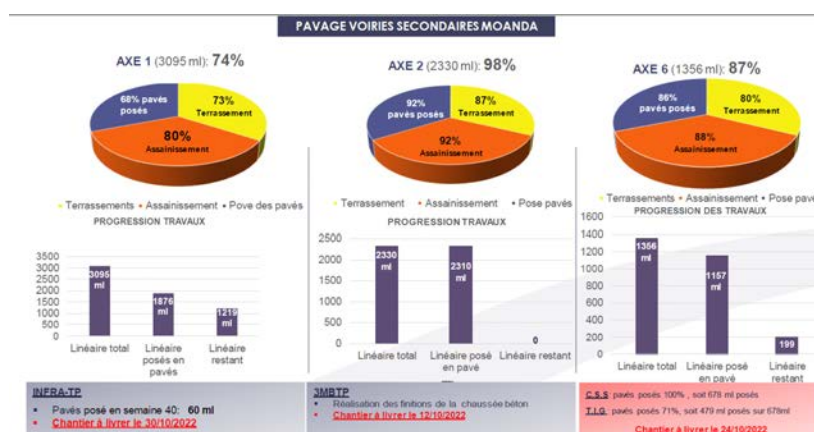
Afin de simplifier la signature des conventions et sur recommandation du service juridique de la Comilog, il a été convenu d'étudier en 2022 la possibilité de définir des conventions standardisées avec des termes de référence applicables aux différents partenariats. Pour chacun, des indicateurs de performance spécifiques seraient définis pour garantir l'efficacité des actions menées et l'usage des subventions annuelles versées.

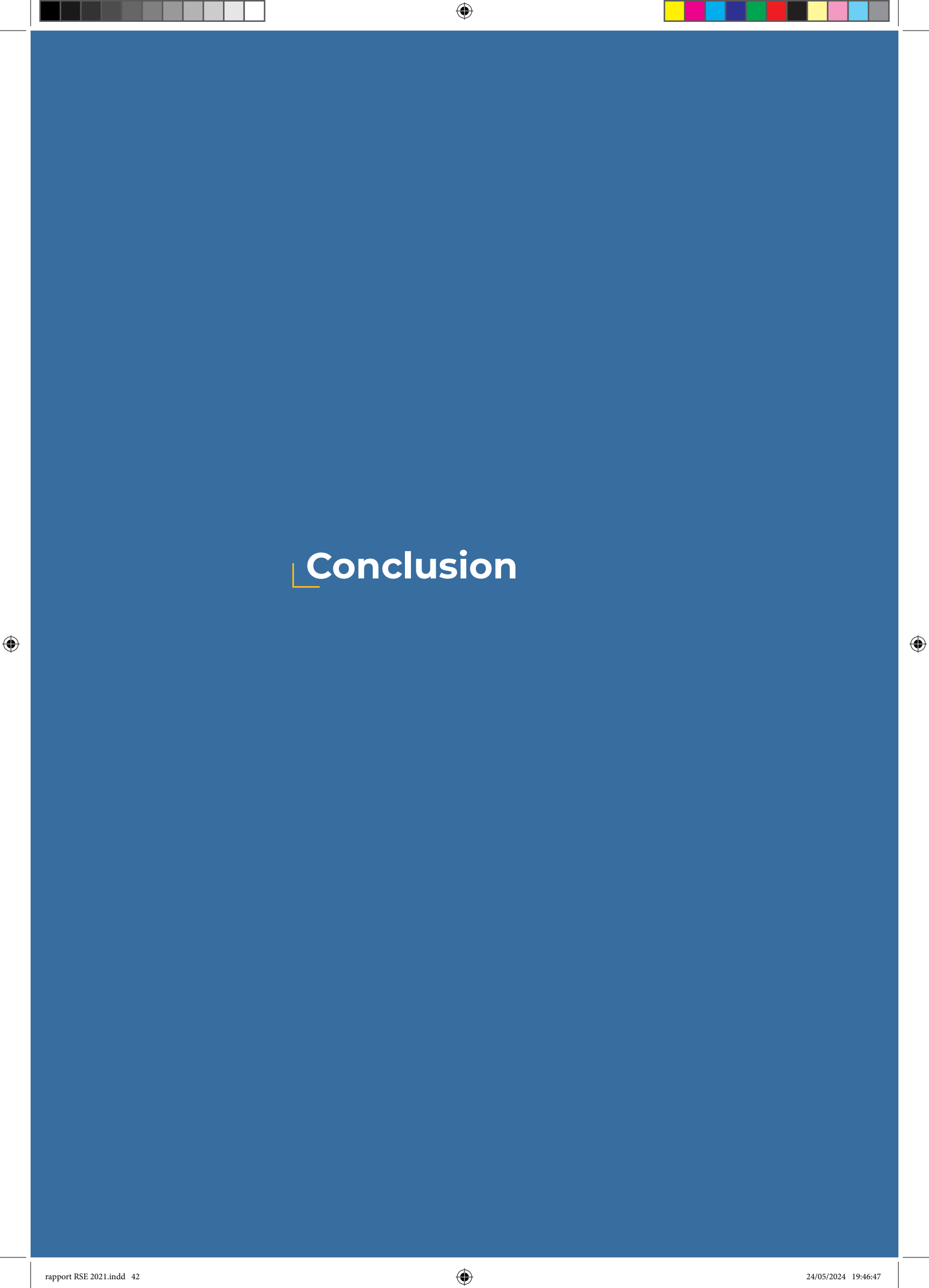
Le rapport 2022 permettra de dresser le bilan des partenariats conclus en 2021 et des travaux de standardisation à conduire.

3.4 Modalités de suivi d'exécution

Autre axe d'amélioration tiré de l'année 2021, un suivi hebdomadaire de l'exécution des chantiers a été déployé par la Direction des Infrastructures, des Equipements et du Patrimoine, maître d'œuvre délégué, à compter du 30 novembre 2021.

Ce rapport hebdomadaire permet un suivi détaillé de la progression des différents chantiers menés dans le cadre des projets d'investissement communautaire, qui a été affiné afin d'inclure des indicateurs de performance clés sur la réalisation des travaux.





Conclusion



En 2021, première année d'opérationnalisation du partenariat RSE entre l'Etat Gabonais et la COMILOG, de nombreux succès ont été engrangés en faveur des populations des départements de la Lébombi-Léyou et de la Lekoko.

La tenue du Forum RSE « Ma Localité, Mon Avenir, Je m'Engage » et les ateliers de diagnostic territorial participatif qui l'ont précédé ont permis de réunir les forces vives de chacune des localités concernées et de construire des feuilles de route pluriannuelles, basées sur leurs orientations prioritaires de développement.

Le lancement du pavage des axes secondaires de Moanda ont permis à la fois d'entamer le renouveau du visage de la ville et de générer plus d'un milliard huit cents millions de FCFA pour les entreprises de la région.

Également en 2021, l'investissement initial fait sur des projets de moteurs économiques tels que l'usine 3L des Pavés ou la miellerie de Djoutou offre des premières perspectives d'emplois pérennes.

Enfin, l'engagement en faveur de la promotion de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale s'est matérialisé par la réhabilitation d'écoles primaires, le lancement d'un laboratoire de fabrication numérique (FabLab) ou encore la réhabilitation d'un plateau sportif à Bakoumba.

Au sortir de l'année 2021, la pertinence du modèle défini par l'Etat Gabonais et implémenté par la COMILOG, en tant que Mineur Responsable, a fait ses premières preuves.

Cette année 2021 a permis d'éprouver les cadres de gouvernance, budgétaire et du suivi d'exécution nécessaires à l'opérationnalisation de la RSE, et d'identifier les axes d'amélioration pour, d'une part, renforcer le cadrage des projets en termes de coûts prévisionnels et, d'autre part, d'accélérer les délais de livraisons des projets en 2022.

Après une première année fortement axée sur les projets d'infrastructures et d'accès à l'eau et à l'énergie, l'année 2022 devra apporter des réponses aux attentes des populations en termes de diversification économique et de créations d'emploi hors mine tout en garantissant la bonne mise en service des chantiers en cours.

Toutefois, l'accès aux intrants a demeuré un obstacle difficile à contourner, générant un fort impact dans l'avancement et la finalisation des projets.

En conclusion, cette année 2021 aura permis d'affirmer que le développement des populations et des localités, pour être durable, ne peut se faire que de manière inclusive, en mettant les populations au cœur de la démarche.

De la même manière, la seule activité minière ne peut porter le développement des localités. La priorité donnée à la diversification économique sera incontestablement la première pierre posée pour construire une économie alternative à la mine et garantir que l'Histoire des villes de Moanda, Mounana, Bakoumba et des villages environnants soit résolument tournée vers l'avenir.





TABLE DES MATIERES





LE MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
Partie I : Fondements du partenariat RSE Etat Gabonais - Comilog	8
Chapitre I – Cadre légal et réglementaire de la RSE	9
1.1 Dispositions du Code minier relatives à la responsabilité sociétale des entreprises minières	9
1.2 Standards internationaux de référence de la Banque Mondiale	9
1.3 Dispositions de l'addendum du 02 octobre 2020	10
1.3.1 Contributions et Gouvernance	10
1.3.2 Stratégie d'investissement local	11
1.4 Politiques COMILOG applicables	11
Chapitre II – Cadre sociétal et social de la RSE	12
2.1 RSE historique de la Comilog (avant fin 2020)	12
2.1.1 Projets de maîtrise des impacts	12
2.1.2 Projets créateurs d'emploi	13
2.1.3 Plan Triennal 2018-2020	13
2.2 Etude SFI Banque Mondiale (2020)	14
2.3 Politique RSE Comilog (2021)	16
2.4 Plans de Développement des Localités (2021)	16
2.4.1 Synthèse des aspirations des populations	16
2.4.2 Orientations prioritaires Orientations prioritaires et objectifs de développement durables associés	17
Chapitre III – Cadre opérationnel de la RSE	19
3.1 Cadre de gouvernance	19
3.1.1 Comité de Gestion Partenariale	19
3.1.2 Comité de Gestion Opérationnelle	19
3.2 Cadre budgétaire	20
3.2.1 Principes de définition des enveloppes annuelles	20
3.2.2 Principes d'identification et de priorisation des projets	21
3.3 Cadre d'exécution.....	24
3.3.1 Gestion opérationnelle des activités	24
3.3.2 Pilotage opérationnel des activités	25
Partie II : Réalisations du partenariat RSE Etat Gabonais - COMILOG	26
Chapitre I – Pilier Droits Fondamentaux	27
1.1 Portefeuille n°1 - Accès à l'Eau potable	27
1.2 Portefeuille n°2 – Accès à l'Energie	28
1.3 Portefeuille n°4 – Accès à l'Education	28
Chapitre II – Pilier Droits Economiques	29
2.1 Portefeuille n°1 – Activités Génératrices de Revenu	29
Chapitre III – Développement des Infrastructures	31
3.1 Portefeuille n°1 – Infrastructures routières	31





Chapitre IV – Pilier Renforcement des Capacités	32
4.1 Portefeuille n°1 – Renforcement des capacités	32
Chapitre V – Pilier Promotion du Sport, de la Culture et de la Cohésion Sociale	33
5.1 Portefeuille n°1 – Promotion du Sport	33
5.2 Portefeuille n°2 – La Cohésion Sociale	33
Partie III : Bilan du partenariat RSE Etat Gabonais - Comilog	35
Chapitre I – Bilan Opérationnel	36
1.1 Ethique et Responsabilité	36
1.2 Impact Social	36
1.3 Impact économique	37
Chapitre 2 – Bilan financier	38
2.1 Bilan des dépenses de l'année N	38
2.2 Projection des dépenses de l'année N+1	39
3 Bilan Partenarial	39
3.1 Modalités de gouvernance	39
3.2 Modalités de suivi budgétaire	40
3.3 Modalités de partenariat	40
3.4 Modalités de suivi d'exécution	41
Conclusion	43





